



POLITIQUE SUR L'INNOVATION FAVORISANT LA CROISSANCE DES MPME

PRATIQUES EXEMPLAIRES ET IMPLICATIONS
POUR LE VIETNAM ET LES AUTRES ÉCONOMIES EN
DÉVELOPPEMENT DE L'APEC

LAN H. PHAN, HIEU M. TU, THOMAS BORGERT



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA



■ TABLE DES MATIÈRES

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| À PROPOS DE LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA | 4 |
| À PROPOS DES AUTEURS | 6 |
| AVANT-PROPOS | 7 |
| ABRÉVIATIONS | 8 |
| INTRODUCTION | 10 |
| SECTION 1: MSME ET INNOVATION | 12 |
| SECTION 2: PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE POLITIQUE SUR L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MPME | 16 |
| SECTION 3: SITUATION DU VIETNAM ET IMPLICATIONS POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION DE L'APEC | 29 |
| CONCLUSION | 50 |
| RÉFÉRENCES | 51 |

À PROPOS DE LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA



LA FONDATION ASIE PACIFIQUE DU CANADA a pour rôle de renforcer les liens entre le Canada et l'Asie, en se concentrant particulièrement sur l'expansion des relations économiques fondées sur le commerce, les investissements et l'innovation; sur la promotion de l'expertise du Canada en offrant des solutions aux défis que l'Asie doit relever concernant le changement climatique, les enjeux énergétiques, la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles; sur le développement des compétences et des savoir-faire sur l'Asie chez les Canadiens, dont les jeunes; et sur l'amélioration de la compréhension générale des Canadiens sur l'Asie et son influence mondiale grandissante.

La Fondation est reconnue pour ses sondages d'opinion nationaux sur les attitudes des Canadiens au sujet des relations avec l'Asie, dont les investissements asiatiques étrangers au Canada et le commerce entre le Canada et l'Asie. La Fondation accorde une grande place à la Chine et à l'Inde, au Japon et à la Corée du Sud, tout en acquérant de l'expertise sur les marchés émergents de la région, tout particulièrement les économies appartenant à l'ANASE.

Apprenez-en davantage sur la FAP Canada au <http://www.asiapacific.ca>.

À PROPOS DE PROJET APEC-CANADA POUR L'EXPANSION DU PARTENARIAT DES ENTREPRISES

LE PROJET APEC-CANADA POUR L'EXPANSION DU PARTENARIAT DES ENTREPRISES est une initiative sur quatre ans mise en œuvre conjointement par la Fondation Asie Pacifique du Canada (FAP Canada) et le Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (APEC). L'initiative, financée par Affaires mondiales Canada, aide à développer le potentiel des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de favoriser la réduction de la pauvreté et la croissance économique dans la région de l'APEC.

Le partenariat propose des outils liés aux pratiques exemplaires, des idées, des connaissances et des liens cruciaux issus de l'expérience canadienne, adaptés aux marchés l'APEC. Il se concentre actuellement sur les économies de l'Indonésie, du Pérou, des Philippines et du Vietnam. Le Projet vise essentiellement à résoudre les principales difficultés auxquelles se heurtent les MPME et les futurs entrepreneurs des économies en développement de l'APEC dans les domaines de la technologie et de l'innovation, de l'accès au marché, du capital humain et de l'entrepreneuriat social, en mettant l'accent sur quelques thèmes transversaux, notamment les femmes, les jeunes, la gouvernance et l'environnement.

Visitez le site du partenariat APEC-Canada au <https://apfcanada-msme.ca/>.

■ À PROPOS DES AUTEURS

LAN H. PHAN est une représentante du gouvernement à l'Agence nationale pour le développement de l'entrepreneuriat et de la commercialisation des technologies (NATEC), qui dépend du ministère de la Science et de la Technologie (MOST) du Vietnam. Lan poursuit parallèlement son doctorat à l'Université de technologie de Swinburne, à Sarawak en Malaisie, et étudie les facteurs de succès des jeunes entreprises au Vietnam. Lan a participé à de nombreuses initiatives de recherche, d'élaboration et de mise en œuvre de politiques concernant le développement de l'innovation, la commercialisation des technologies et le soutien à l'écosystème national des jeunes entreprises au Vietnam.

HIEU M. TU a obtenu son doctorat en chimie à la City University de Londres en 2014 et a occupé différents postes dans les secteurs privé et public avant de rejoindre l'Agence nationale pour le développement de l'entrepreneuriat et de la commercialisation des technologies (NATEC), qui dépend du ministère de la Science et de la Technologie (MOST) du Vietnam, en 2016. Il travaille actuellement sur la recherche, l'élaboration et la mise en œuvre de diverses stratégies pour développer l'écosystème des jeunes entreprises innovantes et le système national d'innovation.

THOMAS BORGERT est candidat au doctorat et associé de recherche à l'Université de technologie de Swinburne, en Australie. Son doctorat porte sur l'étude des impacts anthropiques résultant du développement et des activités des opérations d'investissements étrangers directs (IED) en Indonésie, et sur les mesures correspondantes prises par les entreprises multinationales pour résoudre les problèmes de durabilité connexes. Ses recherches portent également sur le développement des écosystèmes de jeunes entreprises et les initiatives politiques de soutien, la consommation collaborative et l'économie circulaire.

■ AVANT-PROPOS

L'innovation et les MPME (micro, petites et moyennes entreprises) sont reconnues comme des sources majeures de croissance économique (Oughton, Landabaso et Morgan, 2002; Banque mondiale, 2010; Banque mondiale/Société financière internationale [SFI], 2010). Par conséquent, les gouvernements du monde entier ont établi divers cadres réglementaires et politiques sur l'utilisation de l'innovation pour soutenir le développement des MPME. Certaines des mesures comprennent le financement des projets d'innovation des MPME, la promotion des réseaux de coopération entre les universités et les MPME et l'approvisionnement auprès des MPME innovantes (IMC World Wide, 2016; Banque mondiale et ministère de la Planification et des Investissements [BM et MPI], 2016).

En préparant ce rapport, afin de développer un point de référence pour l'analyse comparative, nous avons collecté et évalué les politiques de diverses économies afin d'exposer les pratiques exemplaires en matière de politique sur l'innovation pour stimuler la croissance du secteur des MPME. Pour faciliter la détermination des pratiques exemplaires, nous avons examiné la documentation et mené des entretiens avec les principales parties prenantes dans plusieurs économies. Dans ce contexte, la situation actuelle de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique sur l'innovation au Vietnam est analysée comme une étude de cas. Bien que le Vietnam fut considéré comme une économie à fort potentiel de croissance, plusieurs obstacles majeurs à l'innovation des MPME persistent, tels que les limitations de sa capacité d'adaptation et de sa capacité d'absorption des technologies (BM et MPI). Compte tenu des pratiques exemplaires reconnues, nous proposons plusieurs recommandations visant à promouvoir l'innovation et le développement des MPME dans le pays. En même temps, nous généralisons avec d'autres contextes de pays en développement connexes dans la région de l'APEC.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à la Fondation Asie Pacifique du Canada, principal soutien de cette recherche, et nos profonds remerciements aux collègues et partenaires qui ont fourni de précieuses suggestions.

ABRÉVIATIONS

| | |
|--------------|------------------------------------------------------------------------|
| ACR | Accord commercial régional |
| ALE | Accord de libre-échange |
| APEC | Coopération économique Asie-Pacifique |
| ANASE | Association des Nations de l'Asie du Sud-Est |
| AVPME | Association vietnamienne des PME |
| BAD | Banque asiatique de développement |
| CCIV | Chambre de commerce et de l'industrie du Vietnam |
| DPI | Droit de propriété intellectuelle |
| FDPME | Fonds de développement des PME |
| FIRST | Encourager l'innovation par la recherche, la science et la technologie |
| FNI | Fonds national d'innovation |
| ICGE | Institut central de la gestion économique |
| ICM | Indice de compétitivité à l'échelle mondiale |
| IED | Investissement étranger direct |
| IIM | Indice d'innovation mondiale |
| KONEX | Nouvel échange avec la Corée |
| MOST | Ministère de la Science et de la Technologie |

| | |
|---------------|------------------------------------------------------|
| MPI | Ministère de la Planification et des Investissements |
| MPME | Micro, petites et moyennes entreprises |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PI | Propriété intellectuelle |
| PME | Petites et moyennes entreprises |
| R et D | Recherche et développement |
| SCR | Capital-risque/société de capital-risque |
| S et T | Science et technologie |
| SNI | Système national d'innovation |
| S.O. | Sans objet |
| STGM | Science, technologie, génie, mathématiques |
| STI | Science technologie et innovation |
| TIC | Technologie de l'information et des communications |

INTRODUCTION

Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et l'innovation font partie des questions les plus importantes dans les dialogues politiques à travers le monde. Les MPME apportent souvent une contribution importante aux économies développées et en développement (Banque mondiale/SFI, 2010). Par la suite, les décideurs politiques du monde entier se sont concentrés sur le développement du secteur des MPME. En même temps, l'innovation soutient la transformation d'une économie d'un stade de développement à un autre. Elle peut révolutionner la façon dont les gens pensent, travaillent et consomment, en plus de contribuer à améliorer leur niveau de vie. Elle contribue également à la croissance et au renforcement de l'économie (Oughton, Landabaso et Morgan, 2002).

L'un des facteurs clés du succès des MPME est l'innovation (Love et Roper, 2015). L'innovation aide les MPME à améliorer leur productivité et à fabriquer de meilleurs produits moins chers, ce qui renforce leur compétitivité sur un marché mondial de plus en plus exigeant et rapide. Malgré le fardeau de leur petite taille, les petites entreprises jeunes à fort potentiel de croissance sont généralement plus innovantes que les plus grandes entreprises (Hoffman et coll., 1998; Lerner, 2009). Les MPME contribuent également au développement, en orientant l'innovation vers des solutions aux problèmes sociaux en soutenant l'égalité des genres, l'autonomisation des jeunes et la durabilité environnementale (Adegun, 2013; Datta et Gailey, 2012; Revell, Stokes et Chen, 2010).

Toutefois, malgré leur relation étroite, les MPME et l'innovation sont souvent traitées séparément dans l'élaboration des politiques. La documentation sur l'innovation des MPME se concentre généralement sur les facteurs d'innovation internes, au niveau de l'entreprise, laissant les facteurs externes, au niveau international, qui soutiennent l'innovation des MPME insuffisamment explorés (Lu, Tsang et Peng, 2008; Radas et Božić, 2009). L'innovation des MPME dans le contexte des économies en développement est également beaucoup moins étudiée que dans les économies développées (Hadjimanolis, 2000; Radas et Božić, 2009; Zeng, Xie et Tam, 2010).

Le Vietnam est l'une des économies en développement où les questions relatives à l'innovation des MPME ont été de plus en plus discutées dans le cadre du dialogue politique au cours des dernières années. Le statut de l'économie vietnamienne est récemment passé d'un revenu faible à un revenu moyen inférieur (Banque mondiale, 2017). On se demande maintenant comment éviter le piège des revenus moyens et comment développer davantage l'économie sans une exploitation accrue des ressources naturelles et d'une main-d'œuvre bon marché qui entraîneraient une détérioration des normes environnementales et sociales.

Se concentrer sur l'utilisation de l'innovation pour la croissance des MPME sera l'une des clés pour atteindre cet objectif (BM et MPI, 2016). Toutefois, comme indiqué précédemment, peu de recherches ont été menées sur l'innovation des MPME au niveau international, et cela est vrai aussi pour le Vietnam. Peu de publications ont exploré l'innovation des MPME au Vietnam, et encore moins la politique sur l'innovation pour les MPME. Ce problème est partagé par de nombreuses économies en développement dans la région de l'APEC.

Cette étude passe en revue les pratiques exemplaires dans le monde, explore comment la politique de l'innovation peut aider à promouvoir le développement des MPME et décrit le statut de la politique de l'innovation du Vietnam pour les MPME. Avec cette base, l'étude fournit des recommandations pour une politique sur l'innovation pertinente pour le Vietnam en particulier et les économies en développement de l'APEC en général, afin d'améliorer le développement de leurs MPME.

MPME ET INNOVATION

LES MPME DÉFINIES ET LEUR RÔLE DANS LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

DÉFINITION DE « MPME »

D'un point de vue politique, les micro-entreprises sont parfois incluses et parfois exclues de la définition générale des petites et moyennes entreprises (PME). Par exemple, la Chine, l'Inde et la Malaisie ont un critère particulier pour les micro-entreprises, les distinguant des petites et moyennes entreprises, tandis que l'Indonésie, le Japon et Singapour définissent les PME comme toutes les entreprises dont la taille est inférieure à certaines limites (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2012). La différence réside dans le statut juridique de l'enregistrement entre les deux. En général, les PME désignent des entreprises officiellement enregistrées, tandis que les micro-entreprises peuvent désigner des entreprises du secteur informel (Banque asiatique de développement [BAD], 2014). Toutefois, les termes « MPME » et « PME » sont souvent utilisés de manière interchangeable dans le discours politique et universitaire (Berisha et Pula, 2015).

Les MPME sont classées selon différentes mesures, telles que le nombre d'employés, la valeur des actifs, les revenus et les ventes. Par exemple, selon la définition de la Banque mondiale des MPME, les micro-entreprises ont jusqu'à 10 employés, les petites entreprises ont de 10 à 50 employés et les entreprises moyennes de 50 à 300 employés (Sarkar, 2016). Au Vietnam, la définition des MPME comprend a) les entreprises allant des petites entreprises familiales à celles de moins de 200 employés; et b) les entreprises ayant soit un revenu inférieur à 300 milliards de VND par an (environ 15 millions de dollars US), soit des immobilisations inférieures à 100 milliards de VND (environ 5 millions de dollars US) (loi de 2017 sur le soutien aux PME du Vietnam). Comme les plafonds de mesure pour les définitions des MPME diffèrent selon les pays, dans ce rapport, nous ne nous conformons strictement à aucune définition, mais nous nous appuyons sur la définition de chaque pays lorsque nous citons les pratiques exemplaires et nous utilisons la définition du Vietnam lorsque nous analysons le Vietnam.

DÉFINITION DE « JEUNE ENTREPRISE »

Selon Blank et Dorf (2012), une jeune entreprise est une organisation temporaire à la recherche d'un modèle économique évolutif, reproductible et rentable. Il s'agit de

nouvelles entreprises caractérisées par une orientation vers l'innovation et la croissance (Sarkar, 2016). En raison de ces caractéristiques, une jeune entreprise est une affaire risquée et a souvent besoin d'investissements financiers (Thiel et Masters, 2014).

Selon les critères de la définition des MPME, à savoir l'emploi, les actifs, les revenus ou les ventes, les jeunes entreprises appartiennent généralement au secteur des MPME. Cependant, le plus souvent, ces critères n'expliquent pas les caractéristiques des jeunes entreprises comme ils le font pour les MPME. Dans le monde des jeunes entreprises, un critère plus populaire est la valeur de l'entreprise, car une jeune entreprise peut être évaluée à des millions ou des milliards de dollars sans faire un seul dollar de profit, ni même de revenu. C'est ce qu'illustrent des organisations telles que Uber et Grab, deux jeunes entreprises déficitaires dont la valeur est montée en flèche grâce à des investissements successifs. Pinterest est une autre jeune entreprise sans revenus avec une fourchette de valeur semblable (Yarrow, 2014).

Pourtant, malgré les différences évidentes entre les MPME et les jeunes entreprises, la politique en matière de jeunes entreprises est souvent élaborée par les bureaux ou les secteurs responsables de la politique des MPME. Par exemple, aux États-Unis, où l'environnement de jeunes entreprises est bien développé, la Small Business Association est toujours chargée d'élaborer la politique sur les jeunes entreprises.

RÔLE DES MPME DANS L'ÉCONOMIE

Les MPME sont considérées comme un canal important de création d'emplois (Al-Mubaraki et Aruna, 2013) et comme un moyen de lutte à la pauvreté (de Kok, Deijl et Veldhuis-Van Essen, 2013). Comme les MPME apparaissent dans plus de zones géographiques que les grandes entreprises, elles contribuent à une meilleure répartition des revenus (Pham, 2016).

Les MPME jouent également un rôle important dans les chaînes de valeur nationales et internationales. Ce sont les fournisseurs, les fabricants, les entrepreneurs, les détaillants et les prestataires de services (Sarkar, 2016). Elles sont également plus flexibles que les grandes entreprises, avec une adaptabilité plus fluide aux changements de prix et de volume des produits, qui sert d'amortisseur aux chocs économiques (Le, 2016).

Le développement des MPME peut également contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes en s'attaquant à divers problèmes sociaux comme la sécurité alimentaire, la pauvreté, la santé, l'environnement et l'éducation.

DÉFINITION DE L'INNOVATION ET DE SON RÔLE DANS L'ÉCONOMIE

Il existe différentes définitions de l'innovation (García-Morales, Matías-Reche et Hurtado-Torres, 2008; Figueroa et Conceicao, 2000; Freeman et Engel, 2007; Salavou, 2004; Zahra et Covin, 1994). Toutefois, ce rapport utilise l'une des définitions les plus courantes de l'innovation, utilisée dans les milieux universitaires et politiques du monde entier. Cette définition, extraite du Manuel d'Oslo, définit l'innovation comme la mise en œuvre d'un produit (un bien ou un service) ou d'un processus (des méthodes de production et un service de livraison) nouveau ou sensiblement amélioré; une nouvelle méthode de commercialisation (des méthodes d'emballage, de vente et de distribution); ou une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques commerciales, l'organisation du lieu de travail ou les relations extérieures (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE] et Office statistique des Communautés européennes, 2005). Cette définition est également utilisée comme ligne directrice pour définir l'innovation dans la loi vietnamienne sur la science et la technologie (S et T) de 2013. L'innovation peut être caractérisée par les types d'innovation (p. ex., ouverte ou fermée), le degré de nouveauté (p. ex., radicale ou progressive), l'impact (p. ex., sur les individus, les entreprises, l'industrie, la société) ou la source (p. ex., technique ou non technique) [« Définition et fondements de l'innovation, » n.d.].

L'innovation est une source majeure de productivité, de croissance et d'emploi (Oughton, Landabaso et Morgan, 2002). Elle contribue à l'élaboration de solutions aux problèmes et défis sociaux et environnementaux. L'innovation joue un rôle dans chaque étape du développement en créant et en diffusant de nouvelles technologies et de nouveaux processus. Toutefois, différents types d'innovation jouent des rôles différents selon l'étape de développement (« Définition et fondements de l'innovation, » n.d.). Dans les premières étapes de développement, l'innovation cumulative associée à l'adoption de technologies étrangères joue un rôle important, tandis que lors des étapes ultérieures de développement, l'innovation basée sur la R et D de haute technologie compte davantage (OCDE, 2011). Les principaux acteurs de l'innovation sont 1) les universités et les instituts de recherche, 2) les entreprises innovantes et 3) le secteur public (individus, organisations et collectivités). Pour que l'innovation ait lieu, ces acteurs ne doivent pas travailler seuls mais en collaboration et être actifs dans le transfert de connaissances et de technologies (« Définition et fondements de l'innovation, » n.d.).

RELATION ENTRE LES MPME ET L'INNOVATION

Les MPME sont des sources d'offre et de demande d'innovation (Banque mondiale, 2010; Warnke et coll., 2016). Du côté de la demande, les MPME ont constamment

besoin de nouvelles technologies pour améliorer leur compétitivité. Du côté de l'offre, elles sont celles qui créent l'innovation pour approvisionner le marché. Parmi les MPME, les petites et jeunes entreprises sont considérées comme agiles et plus susceptibles d'être innovantes que les grandes entreprises (Hoffman et coll., 1998; Lerner, 2009).

La technologie et l'innovation sont considérées comme les principaux moteurs de la croissance des MPME. Les données empiriques ont montré que plus la capacité d'innovation d'une entreprise est élevée, meilleur est son rendement tant financier qu'opérationnel (Saunila, 2014). L'innovation est particulièrement importante pour la survie et le développement des MPME sur un marché de plus en plus compétitif et mondialisé (Radas et Božić, 2009).

SECTION 2

PRATIQUES EXEMPLAIRES EN MATIÈRE DE POLITIQUE SUR L'INNOVATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MPME

L'innovation des MPME est affectée par de multiples niveaux de facteurs (niveau institutionnel, niveau international, niveau national et niveau local) comme l'illustre la figure 1 ci-dessous. Dans ce rapport, nous analyserons et proposerons des politiques visant les facteurs individuels de chaque niveau.

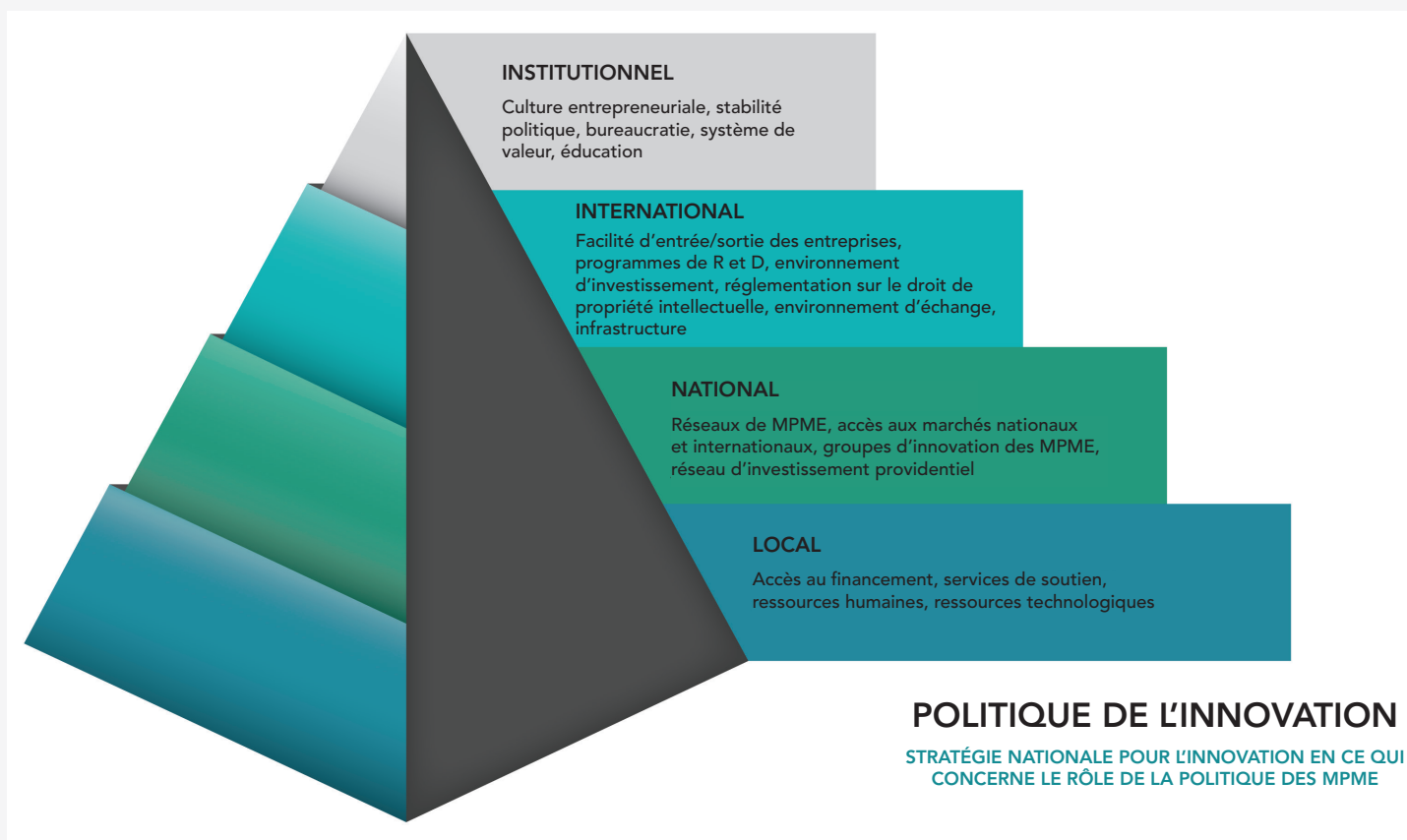


Figure 1. Niveaux de facteurs ayant une incidence sur l'innovation des MPME. Extrait de Autio, Kronlund et Kovalainen (2007).

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'INNOVATION

La première partie importante de la politique sur l'innovation consiste à définir une stratégie nationale claire, à long terme et réalisable. Cette stratégie doit s'aligner sur les objectifs de planification économique et sociale, et sur la stratégie de développement national en général. Si les MPME sont reconnues comme une partie importante du système d'innovation, alors la conception du système d'innovation doit placer les MPME au centre.

De nombreux pays ont déployé beaucoup d'efforts pour élaborer des stratégies nationales d'innovation qui reflètent leurs avantages nationaux, ainsi que des objectifs ambitieux pour devenir des leaders de l'innovation dans leurs régions respectives et dans le monde. Par exemple, la Chine a fixé des objectifs précis pour devenir un leader mondial de l'innovation d'ici 2020 en encourageant le secteur privé à s'engager dans l'innovation et en décentralisant le financement public de la R et D vers les gouvernements locaux. Parallèlement, Singapour s'efforce de devenir une nation intelligente, avec des projets tels que les maisons et les villes intelligentes (voir encadré 1 ci-dessous).

ENCADRÉ 1. SINGAPOUR : UNE VISION POUR UNE NATION INTELLIGENTE

- 2006:** La création du Conseil de recherche, d'innovation et d'entreprise, présidé par le premier ministre et la Fondation nationale de la recherche : un effort de coordination et de stratégie de haut niveau.
- 2011:** Le cinquième plan national de R et D; le plan de recherche, d'innovation et d'entreprise 2015 (RIE2015) (2011-2015), a épousé, pour la première fois, des stratégies d'innovation ouverte différenciées visant les différents segments d'entreprises qui composent l'économie de Singapour (il a notamment reconnu le rôle des PME dans la croissance économique). Dans le cadre du RIE2020, les investissements en R et D sont répartis en quatre domaines thématiques : fabrication et ingénierie avancées, santé et sciences biomédicales, solutions urbaines et durabilité, et services et économie numérique.
- 2014:** L'initiative de nation intelligente « Smart Nation » est lancée par le premier ministre le 24 novembre 2014. Elle comprend divers projets visant à concrétiser les capacités de la science de la technologie et de l'innovation (STI) dans quatre domaines clés, à savoir la santé, la vie, la mobilité et les services. Elle vise à transformer le mode de vie des citoyens grâce à des projets tels que les véhicules à conduite autonome, le paiement sans contact, la robotique, les maisons intelligentes et une ville intelligente.
- 2017:** Le gouvernement a l'intention de consacrer plus de 1,7 milliard de SGD à l'initiative « Smart Nation ».

POLITIQUES CIBLANT LES FACTEURS DE NIVEAU INSTITUTIONNEL

Les politiques qui influent sur les facteurs de niveau institutionnel définiront les conditions-cadres nécessaires à l'innovation. Les principaux facteurs de réussite de l'innovation des MPME au niveau institutionnel sont les suivants : une stabilité politique qui garantit un environnement sûr et durable pour l'investissement dans l'innovation à long terme; une culture d'entreprise qui accepte l'échec et encourage les activités entrepreneuriales; des systèmes de valeurs qui honorent l'innovation et l'esprit d'entreprise; un niveau de bureaucratie exempt de paperasserie et de charges administratives pour les entreprises; et un système éducatif capable de former une génération solide d'innovateurs hautement qualifiés. Un cadre institutionnel performant peut contribuer à réduire l'incertitude, le risque et les coûts transactionnels associés aux activités d'innovation des MPME.

La stabilité politique est l'un des principaux indicateurs contribuant à l'indice d'innovation mondiale (IIM). Ce n'est pas une coïncidence si les meilleurs joueurs du classement IIM occupent des places plus élevées dans le classement de la stabilité politique et vice versa. Vous trouverez ci-dessous quelques données extraites du rapport de classement IIM 2017 :

Tableau 1 : Rapport de classement IIM 2017

| RAPPORT DE CLASSEMENT IIM 2017 | | | | |
|--------------------------------|-------------|------------------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------|
| CLASSEMENT IIM | NATION | INDICE D'INNOVATION MONDIALE | NOTE DE L'INDICE DE STABILITÉ POLITIQUE | CLASSEMENT DE L'INDICE DE STABILITÉ POLITIQUE |
| 1 | Suisse | 67,69 | 95,64 | 3 ^e |
| 2 | Suède | 63,82 | 87,25 | 17 ^e |
| 3 | Pays-Bas | 63,36 | 86,40 | 21 ^e |
| 4 | États-Unis | 61,40 | 80,80 | 31 ^e |
| 5 | Royaume-Uni | 60,89 | 77,35 | 40 ^e |
| 6 | Danemark | 58,70 | 85,48 | 25 ^e |
| 7 | Singapour | 58,49 | 93,85 | 6 ^e |
| 8 | Finlande | 58,49 | 89,03 | 11 ^e |
| 9 | Allemagne | 58,39 | 81,19 | 30 ^e |
| 10 | Irlande | 58,13 | 86,33 | 22 ^e |

Remarque : Données sur les classements IIM de la Cornell University, de l'Institut européen d'administration des affaires et de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle [Cornell, INSEAD et OMPI], 2017.

La bureaucratie pourrait limiter la capacité d'un pays à stimuler l'innovation. C'est pourquoi de nombreux pays ont mis en place des mesures visant à réduire la bureaucratie. C'est le cas du Portugal, où le gouvernement a lancé le programme de simplification législative et administrative (Simplex) intégré dans une initiative d'administration en ligne, visant à réduire rapidement les charges administratives et à accroître l'efficacité des services publics (OCDE, 2008). La Thaïlande est un autre exemple : ici, le Comité de promotion des PME, créé en vertu de la loi sur la promotion des PME et présidé par le premier ministre, a pour mission de définir la stratégie et de coordonner les politiques à l'échelle du gouvernement (OCDE, 2011).

Sur les points de l'éducation, du système de valeurs et de la culture d'entreprise, l'Inde est un exemple remarquable. En Inde, l'un des principaux fondements de la capacité d'innovation du pays est son système éducatif solide. L'Inde compte un certain nombre d'universités et de centres de recherche de classe mondiale, comme l'Institut indien des sciences, l'Institut indien de technologie et l'Institut indien de gestion. Le système d'enseignement supérieur indien affiche également des performances exceptionnelles en matière de production de publications scientifiques et de citations (Cornell, INSEAD et OMPI, 2015). L'Inde est également considérée comme ayant une culture très entrepreneuriale par rapport aux autres pays du G20 (Ernst et Young, 2011). Le plan intégral récemment annoncé par le gouvernement pour soutenir l'écosystème des jeunes entreprises (Startup India) indique également un système de valeurs favorable à l'innovation et à l'esprit d'entreprise.

POLITIQUES CIBLANT LES FACTEURS AU NIVEAU INTERNATIONAL

Les facteurs au niveau international comme la facilité d'entrée et de sortie des entreprises, la législation sur les droits de propriété intellectuelle (DPI), les programmes de R et D, les infrastructures, l'environnement d'investissement et l'environnement commercial jouent un rôle important dans la capacité d'innovation des MPME.

- Facilité d'entrée et de sortie des entreprises : raccourcir et simplifier le processus d'enregistrement des entreprises et de déclaration de faillite. À titre d'exemple, Singapour et Hong Kong sont réputées pour être des lieux où il est facile de créer des entreprises. N'importe qui peut créer une société en trois jours ouvrables environ à Singapour et à Hong Kong (« Doing Business - Singapore vs Hong Kong », n.d.).
- Législation sur les DPI : aider les MPME, en particulier celles qui sont innovantes, à protéger leurs DPI grâce à une réglementation et une application strictes des DPI. À Hong Kong et à Singapour, il existe des réglementations strictes en matière de protection de la propriété intellectuelle, et plusieurs voies de règlement des litiges sont disponibles (« Doing Business - Singapore vs Hong Kong », n.d.).

Une autre pratique est le financement par l'UE de quatre centres de services en matière de DPI dotés d'experts qui fournissent gratuitement des conseils et des séances de formation sur les questions de propriété intellectuelle (Commission européenne, 2006). Le centre de services européen en matière de DPI offre des conseils sur mesure aux chercheurs et aux PME européennes participant à des projets de recherche financés par l'UE, ainsi qu'aux PME impliquées dans des processus de transfert international de technologie. Trois centres de services spécialisés aident les PME européennes en Chine, en Asie du Sud-Est et en Amérique latine.

- Environnement d'investissements : créer des procédures et des mesures incitatives favorables aux investisseurs. Plusieurs politiques pourraient être les suivantes :
 - + Introduire des mesures incitatives fiscales pour les entrepreneurs, afin que les entreprises nouvellement créées puissent réinvestir le montant de la réduction d'impôt dans l'entreprise. Par exemple : pour les entreprises à forte croissance nouvellement créées, l'Inde exonère l'impôt sur les sociétés pendant trois ans (Startup India) (loi financière 2016 de l'Inde). Singapour a mis en place une exonération de l'impôt sur les sociétés pour les jeunes entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 100 000 SGD, ainsi qu'un taux d'imposition plus faible de 8,5 % (par rapport au taux normal de 17 %) pour les jeunes entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 100 000 SGD et 300 000 SGD (« Corporate tax rates », n.d.).
 - + Introduction de mesures incitatives fiscales pour les investisseurs en capital-risque (y compris les investisseurs providentiels, les accélérateurs ou le capital-risque), afin d'attirer les investissements dans les jeunes entreprises. Par exemple : l'Australie accorde 10 ans d'exonération de l'impôt sur les gains en capital pour les investissements dans les jeunes entreprises (<http://www.innovation.gov.au/page/tax-incentives-investors>) et les États-Unis offrent aux investisseurs providentiels des régimes de crédit d'impôt pour les investissements dans les jeunes entreprises (Bell, Wilbanks et Hendon, 2013).
 - + Créer un marché boursier particulier pour les entreprises innovantes, avec moins d'exigences et de conditions pour les entreprises à coter. En juillet 2013, la Corée a mis en place KONEX, une bourse de valeurs mobilières exclusivement destinée aux PME et aux entreprises à risque. Elle a fait état de plus de 116 entreprises qui y étaient cotées à la fin de 2016 (« KONEX », n.d.).
- Environnement commercial : créer un environnement commercial équitable et favorable pour que les MPME puissent accéder aux marchés internationaux. Dans les années 1990, presque aucun accord commercial régional (ACR) ne comportait de dispositions relatives aux PME, mais en 2015, 136 des 270 ACR

comprenaient de telles dispositions (Organisation mondiale du commerce, 2016). Les dispositions relatives aux PME que l'on trouve dans les ACR appartiennent généralement aux catégories 1) favorisant la coopération entre PME et 2) précisant que les PME et les programmes de soutien aux PME ne sont pas couverts par les dispositions relatives aux obligations des ACR. D'autres types de dispositions relatives aux PME que l'on trouve dans des ACR limités concernent les marchés publics, la facilitation des échanges, le commerce électronique, la propriété intellectuelle ou la transparence. Actuellement, l'accord de partenariat économique entre le Japon et la Thaïlande est l'ACR qui comporte le plus grand nombre de dispositions relatives aux PME, principalement en ce qui concerne la propriété intellectuelle et la coopération dans le domaine des PME.

- Infrastructure : répondre aux besoins des MPME en matière d'innovation et de croissance. Singapour, par exemple, est célèbre pour son plan directeur « One-north ». Il fournit des espaces de recherche et des bureaux à des centaines d'entreprises, de jeunes entreprises et d'instituts de recherche, encourageant ainsi les différents acteurs de l'écosystème de l'innovation à collaborer et à transférer des connaissances (« One-north », n.d.) (voir l'encadré 2 ci-dessous).
- Programmes de R et D : fournir aux MPME des sommes d'argent importantes et un soutien pour développer l'innovation technologique. Par exemple, en Malaisie, de multiples mesures incitatives à l'innovation sont prévues pour les secteurs public et privé par le biais de ses programmes de R et D sous l'égide du ministère de la Science, de la Technologie et de l'Innovation.

ENCADRÉ 2. SINGAPOUR : LE PLAN DIRECTEUR ONE-NORTH

En 2001, dans l'optique d'une nation intelligente, le gouvernement a conçu l'idée du plan directeur One-north pour catalyser la croissance de pôles de recherche intensive dans les sciences biomédicales, les sciences physiques et l'ingénierie, où les chercheurs des secteurs public et privé pourraient s'installer ensemble.

Actuellement, dans le cadre de One-north, il existe de nombreux développements tels que Fusionopolis, Mediapolis, Vista, Wessex, Rochester Park, Nepal Hill, Pixel, JTC LaunchPad et Biopolis. Chacun d'entre eux sert de pôle pour le développement d'un objectif précis, comme Fusionopolis qui se concentre sur le développement des TIC ou Biopolis qui stimule l'industrie biomédicale. Sur un vaste terrain recouvert de l'idée de connectivité, One-north vise à favoriser la croissance et la durabilité des connexions entre chercheurs et entrepreneurs, entre universités et industries, et entre la R et D et la commercialisation. En octobre 2015, avec l'achèvement de Fusionopolis 2, la vision One-north a franchi une étape importante. Fusionopolis 2 est un centre dynamique qui abrite plus de 250 entreprises, 600 jeunes entreprises, 16 instituts de recherche publics et 5 universités et établissements d'enseignement supérieur. Ensemble, ils forment une communauté internationale diversifiée de 16 000 scientifiques, chercheurs et innovateurs issus des secteurs public et privé.

POLITIQUES CIBLANT LES FACTEURS AU NIVEAU NATIONAL

Les facteurs de niveau national qui affectent l'innovation des MPME comprennent principalement : les réseaux d'entreprises des MPME, les grappes d'innovation pour les MPME, les réseaux d'investisseurs providentiels et l'accès aux marchés nationaux et internationaux.

- Réseaux d'entreprises des MPME : établir et soutenir le fonctionnement des réseaux d'entreprises des MPME, en encourageant l'échange d'idées et d'expériences, ainsi que le mentorat. Par exemple, l'Espagne a créé le réseau Innovative SME Network en 2005 pour encourager la mise en réseau des PME par le biais du Web (Autio, Kronlund et Kovalainen, 2007). Au Royaume-Uni, le gouvernement apporte un soutien financier à l'Overseas Business Network pour aider les MPME à exporter vers les marchés internationaux. (<https://www.neechamber.co.uk/international/overseas-business-network-initiative>).

- Grappes d'innovation pour les MPME : établir et soutenir des grappes d'innovation qui fournissent aux MPME une infrastructure d'innovation partagée et promouvoir une interaction intensive entre les MPME et les institutions de recherche au sein des grappes afin d'améliorer le flux de connaissances et de technologies. Par exemple, le Canada a lancé l'Initiative des supergrappes d'innovation, dotée d'un budget d'environ 950 millions de dollars canadiens à dépenser entre 2017 et 2022, dans le but d'augmenter les dépenses des entreprises en matière de R et D, de créer de nouvelles entreprises et de commercialiser de nouveaux produits, processus et services qui permettent aux entreprises de se développer, de favoriser les entreprises axées sur la croissance et de renforcer les collaborations entre les secteurs privé, universitaire et public (« Initiative des supergrappes d'innovation », n.d.).
- Réseaux d'investisseurs providentiels : créer un réseau de personnes fortunées et de professionnels qui mettent à profit leurs finances, leurs connaissances et leur expérience de l'environnement commercial pour aider les MPME à se développer de façon plus rapide et durable. Lerner, Schoar, Sokolinski et Wilson (sous presse) explorent l'essor de l'investissement providentiel et le comparent au capital-risque. Les deux principales conclusions sont les suivantes : « Le groupe d'investisseurs providentiels a obtenu de meilleurs résultats que l'ensemble du secteur du capital-risque » et « Les entreprises financées par des investisseurs providentiels ont de 14 à 23 % plus de chances de survivre. » Naturellement, les réseaux d'investisseurs providentiels sont créés par le besoin du marché. Un gouvernement peut introduire des mesures incitatives fiscales comme catalyseur pour accélérer la formation de clubs providentiels et, à terme, de réseaux providentiels (Commission européenne, 2017).
- Accès aux marchés internationaux : permettre l'expansion des MPME sur les marchés étrangers en leur fournissant l'expertise et l'aide nécessaires. C'est le cas de l'Initiative des accélérateurs technologiques canadiens (5 millions de dollars canadiens). Cette initiative a été créée en 2009, avec l'établissement de centres dans les principaux pôles technologiques du monde. Les entreprises technologiques canadiennes peuvent bénéficier d'un large éventail de services, tels que le mentorat et les conseils de chefs de file de l'industrie sur le marché étranger, des bureaux dans des centres technologiques partagés avec d'autres entrepreneurs et innovateurs, l'accès à des investisseurs potentiels, ainsi que des connexions et du réseautage dans le milieu des affaires technologiques (« Évaluation des accélérateurs technologiques canadiens », n.d.).
- Accès aux marchés intérieurs : créer un programme gouvernemental pour acheter les produits innovants des MPME. Dans l'Union européenne, les marchés publics ont été largement appliqués, notamment pour faire progresser l'innovation.

Par exemple, avec la mise en place de trois réseaux précis de marchés publics dédiés à l'innovation : Enprotex (achat de vêtements de protection pour les travailleurs du secteur public, tels que les pompiers, les policiers et le personnel de secours médical) (<http://www.ifv.nl/adviesenininnovatie/Paginas/Enprotex.aspx>); Sci-Network (réseau de construction durable et d'innovation qui crée des références transfrontalières axées sur l'innovation dans le domaine de la construction publique et de la régénération) (<http://www.sci-network.eu/home>); et LCB-Healthcare (soins de santé à faible émission de carbone) qui encourage la collaboration sur des projets pilotes nationaux pour des bâtiments et des matériaux à faible émission de carbone dans le secteur des soins de santé (Projet LCB-Healthcare, 2011).

POLITIQUES CIBLANT LES FACTEURS AU NIVEAU LOCAL

L'accès au financement, aux ressources humaines, aux ressources technologiques et aux services de soutien est le principal facteur de ce niveau.

- Accès au financement : les gouvernements peuvent soutenir les activités d'innovation des MPME en améliorant leur accès au financement par des mesures financières telles que des subventions, des prêts, du financement par actions et des garanties de crédit (voir les exemples dans le tableau 2 ci-dessous). Pour les jeunes entreprises, des subventions pour les phases de préamorçage et d'amorçage sont largement disponibles dans le cadre de programmes gouvernementaux; par exemple, le programme Start-Up Chile offre 30 000 \$ US en prix sans participation au capital et jusqu'à 60 000 \$ US d'investissement de suivi pour les jeunes entreprises participant au programme (<http://www.startupchile.org>). D'autres exemples sont le financement par actions du gouvernement, le cofinancement du gouvernement avec des sociétés de capital-risque privées, comme le programme Yozma du gouvernement israélien (<http://www.yozma.com>), le SG Fund de Singapour (www.startupsg.net) et un fonds de fonds gouvernemental tel que celui mis en place par le gouvernement indien dans le cadre du Startup India Scheme (<http://startupindia.gov.in>). Certains pays ont également légalisé les plateformes Web de financement participatif basées sur les actions afin de mieux engager les investissements communautaires dans les jeunes entreprises. Par exemple, en 2012, le gouvernement américain a publié la loi Jumpstart Our Business Startups (JOBS), qui définit des normes de conformité pour les plateformes Web de financement participatif (<http://www.sec.gov/spotlight/jobs-act.shtml>).

Table 2. Exemples of best practices for government support of access to finance

| PAYS | TYPE DE FINANCE | DÉTAILS | PROGRAMME/ ORGANISATION |
|------------------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| CHINE | Financement/ prêt/placement en actions | <p>Fonds de démarrage. Cible les petites entreprises pour le développement de nouveaux produits et la production expérimentale. Jusqu'à 160 000 \$ US par projet (ou 320 000 \$ US pour les projets clés).</p> <p>Bonification d'intérêts sur le prêt. Jusqu'à 160 000 \$ US par projet (ou 320 000 \$ US pour les projets clés).</p> <p>Placement en actions. Cible un nombre limité de projets présentant un niveau élevé de technologie, de capacité d'innovation et de potentiel commercial dans les industries émergentes. Ne peut dépasser 20 % du capital social de l'entité émettrice.</p> | Fonds d'innovation de la Chine pour les petites entreprises technologiques (Innofund) |
| NOUVELLE-ZÉLANDE | Subvention | <p>Contribue à la commercialisation des technologies des institutions publiques vers le secteur privé.</p> <p>Taille : 8,3 millions de NZD par année.</p> <p>Financement pour chaque projet : jusqu'à deux ans avec un maximum de 250 000 NZD.</p> | Fonds d'accélération de préamorçage |
| SINGAPOUR | Subvention | <p>Soutien financier jusqu'à 50 % pour l'embauche d'experts externes afin d'améliorer la gestion et les opérations.</p> <p>Jusqu'à 50 % de soutien financier pour gérer les DPI.</p> | Programme d'assistance technique aux entreprises locales |

Remarque : Les données sur le soutien gouvernemental à l'accès au financement proviennent d'Innofund pour la Chine (<http://www.innofund.gov.cn>), du ministère des Affaires, de l'Innovation et de l'Emploi pour la Nouvelle-Zélande (<http://www.mbie.govt.nz>) et de SPRING pour Singapour (<http://www.spring.gov.sg>).

- Ressources humaines : améliorer la qualité des ressources humaines des MPME en fournissant une assistance technique et des programmes de formation à l'innovation pour les travailleurs techniques et les niveaux de gestion. Par exemple, l'Australie a mis en place le programme de commercialisation de l'innovation des PME intelligentes, qui se concentre sur le développement des compétences et des capacités commerciales (ministère de l'Industrie, de l'Innovation, des Sciences, de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, n.d.). Sur le plan du développement de jeunes entreprises innovantes, les aides à la formation peuvent cibler à la fois les entrepreneurs, comme le programme SPRING à Singapour (<http://www.spring.gov.sg>) et les formateurs de jeunes entreprises, comme l'Innovation Partnership Program qui forme des formateurs au Vietnam (<http://ipp.vn>) (plus d'exemples dans le tableau 3).

Tableau 3. Exemples de pratiques exemplaires en matière de formation et de soutien consultatif

| PAYS | POLITIQUE | DÉTAILS |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CANADA | Nouveau cadre de mesure du rendement pour soutenir les incubateurs et accélérateurs au Canada. Initiative des accélérateurs technologiques canadiens. | Fournir une expertise et une aide aux jeunes entreprises pour accéder aux marchés internationaux. |
| JAPON | Instituts publics de recherche en technologie industrielle, ou centres Kohsetsushi. | Fournir aux PME manufacturières japonaises une gamme de services comprenant l'orientation technologique, l'assistance et la formation technique, le réseautage, les essais, l'analyse et l'instrumentation. Encourager la concurrence fondée sur les compétences et les capacités entre les préfectures du Japon, en les incitant à réaliser une croissance économique en aidant les entreprises locales à se développer. |
| AUSTRALIE | Programme de commercialisation de l'innovation des PME intelligentes. | Développer les compétences et les capacités nécessaires pour aider les MPME à commercialiser leurs innovations. |

| PAYS | POLITIQUE | DÉTAILS |
|------------|--------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ÉTATS-UNIS | Manufacturing Extension Partnership (MEP). | Le MEP compte plus de 1 300 experts techniques qui s'affairent à résoudre les problèmes des fabricants et à cibler les possibilités de croissance. Le MEP est en partie un programme de formation spécial, le Innovation Engineering Management System, qui comprend un ensemble d'outils numériques, un espace de travail collaboratif en ligne et un programme d'études formel pour aider les fabricants américains à innover et à se développer. |

Remarque : Les données sur la formation et le soutien consultatif proviennent de l'Initiative des accélérateurs technologiques canadiens pour le Canada (<http://www.international.gc.ca/trade-commerce/cta-atc/index.aspx>), de Shapira pour le Japon (1992), pour l'Australie, du ministère de l'Industrie, de l'Innovation, des Sciences, de la Recherche et de l'enseignement supérieur (n.d.) en Australie et du Manufacturing Extension Partnership (<https://www.nist.gov/mep>) aux États-Unis.

Un autre moyen d'absorber et de développer le capital humain consiste à attirer la main-d'œuvre hautement qualifiée de l'étranger par des mesures telles que les visas d'entrepreneur et les régimes de rémunération favorables pour les diasporas hautement qualifiées. Certaines politiques sont décrites dans le tableau 4.

Tableau 4. Exemples de visas d'entrepreneur

| PAYS | NOM DU PROGRAMME | ANNÉE D'INTRODUCTION | LIGNES DIRECTRICES |
|-------------|----------------------------------|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Royaume-Uni | UK tier 1 entrepreneur visa | 2008 | Permis de séjour de trois ans (sauf pour la catégorie Prospective, qui est de six mois). Les exigences en matière d'entretien varient. |
| Irlande | Startup entrepreneur program | 2010 | Permis de séjour de deux ans, renouvelable pour trois années supplémentaires. Condition requise : accès à un financement de 75 000 euros. |
| Italie | Startup law, Italia startup visa | 2012, 2014 | Permis de séjour d'un an. Condition requise : accès à un financement de 50 000 euros. Permet au demandeur d'obtenir un visa de travailleur indépendant par le biais d'une procédure accélérée en ligne, sans frais de dossier, en moins de 30 jours. |

Remarque : Les données sur les visas d'entrepreneur pour le Royaume-Uni proviennent de Gov. uk (<http://www.gov.uk/tier-1-entrepreneur>), du ministère de la Justice et de l'Égalité (<http://www.inis.gov.ie/en/INIS/Pages/immigration-permissions>) pour l'Irlande, et de Italia Startup Visa Initiative (<http://italiastartupvisa.mise.gov.it>) pour l'Italie.

- Ressources technologiques : prévoir des mesures visant à améliorer les ressources technologiques internes des MPME, telles que le soutien à leur mise à niveau technologique, et des mesures visant à aider les MPME à trouver des technologies externes, comme le soutien à la collaboration en matière de recherche et la fourniture de bons d'innovation¹. Par exemple, en 2015, le gouvernement des Philippines a mis en place le programme de mise à niveau technologique des petites entreprises, qui offre aux MPME un ensemble complet de mesures d'acquisition de technologies, de normalisation de produits et de soutien à la conception (<http://ncr.dost.gov.ph/index.php/programmes-et-services/technologie-transfert-services/installation>). Dans un autre exemple, le gouvernement irlandais offre de multiples mesures incitatives à la collaboration telles que des bons d'innovation de 5 000 euros pour les MPME afin d'explorer les possibilités commerciales ou les problèmes avec des fournisseurs de connaissances enregistrés, ainsi qu'un maximum de 200 000 euros pour permettre aux entreprises de travailler avec des instituts de recherche dans le cadre de programmes de recherche conjoints (<http://www.enterprise-ireland.com/en/Research-Innovation/Companies>).
- Services de soutien : fournir de multiples services pour aider les MPME à innover, à commercialiser leurs innovations et à se développer. Par exemple, le programme Commercializing Emerging Technologies en Australie subventionne jusqu'à 80 % des coûts, y compris le marketing, la commercialisation et le service de gestion des DPI (<http://grantsspectrum.com.au/comet>). Le gouvernement irlandais propose un outil en ligne complet pour le soutien aux MPME, qui couvre un large éventail de services allant de l'aide à l'élaboration d'un plan d'affaires et à la création d'une entreprise, à la recherche de mentors et à l'aide à l'embauche (<http://www.localenterprise.ie/Discover-Business-Supports/Supporting-SMEs-Online-Tool>).

¹ Les bons d'innovation sont des « petites lignes de crédit accordées par les gouvernements aux petites et moyennes entreprises (PME) pour acheter des services auprès de fournisseurs de connaissances publics (universités, DPI), promouvoir la collaboration et stimuler le transfert de connaissances, soutenant ainsi les innovations des PME ». Extrait de <https://www.innovationpolicyplatform.org/content/innovation-vouchers>.

SECTION 3

SITUATION DU VIETNAM ET IMPLICATIONS POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION DE L'APEC

Les MPME ont toujours joué un rôle important au Vietnam, représentant près de 98 % du nombre total d'entreprises du pays (plus de 600 000 entreprises au T2/2017) en matière de force de travail et 94 % du total des immobilisations. Voici une ventilation du secteur des MPME :

- 73 % sont des micro-entreprises (comptant moins de 10 employés), plus de 23 % sont des petites entreprises (entre 10 et 50 employés) et moins de 2 % sont des entreprises de taille moyenne (comptant entre 50 et 200 employés) (Chambre de commerce et d'industrie du Vietnam, 2017);
- 25 % des MPME sont détenues par des femmes (Hanoi Women Association of Small and Medium Enterprises et Mekong Business Initiative, 2016), ce qui est bien inférieur au pourcentage de 38 % à 47 % dans les pays en développement (International Finance Corporation, 2011);
- Les MPME contribuent à environ 41 % du PIB, 33 % des recettes publiques, 35 % du capital d'investissement total du secteur privé et 50 % de la croissance économique (Can, 2017);
- Les MPME représentent 77 % de la population active (Can, 2017). Dans de nombreuses zones régionales, les MPME ont absorbé la majeure partie de la main-d'œuvre non agricole et utilisé les ressources naturelles régionales.

Le secteur des MPME du Vietnam a bénéficié de nombreuses occasions depuis que le pays a adopté une économie ouverte en 1986. De nombreux accords commerciaux permettent aux entreprises vietnamiennes d'accéder à des marchés internationaux plus larges. L'amélioration de la position du Vietnam dans l'indice de compétitivité mondiale (Forum économique mondial [FEM], 2017) au cours des dernières années est également le signe de meilleures conditions de marché. Le FEM (2017) associe cette amélioration à l'augmentation du niveau de préparation technologique, principalement due au grand nombre de connexions Internet fixes à large bande et d'abonnements mobiles à large bande, et à l'amélioration du marché du travail dans le pays. Ces occasions pourraient expliquer en partie pourquoi les MPME ont augmenté leur niveau d'investissement ainsi que la diversité de leurs produits au cours des dernières années (Central Institute for Economic Management [CIEM] et coll., 2016).

Cependant, malgré la position croissante du pays dans le classement général de l'innovation dans l'ICM et l'IIM, des enquêtes et recherches récentes indiquent un taux faible et en déclin des activités d'innovation dans les MPME (CIEM et coll., 2016). Selon l'enquête 2014 de l'Office général des statistiques du Vietnam, le pourcentage moyen des investissements des entreprises dans les mises à niveau technologiques par rapport aux revenus est estimé à environ 0,2 % à 0,5 %. La même enquête montre également que les dépenses de R et D des entreprises vietnamiennes en pourcentage du chiffre d'affaires sont en moyenne inférieures à 0,01 % (An, 2017), ce qui est relativement faible par rapport à la moyenne mondiale de plus de 2,5 % et d'environ 4 % à 5 % en Corée, au Japon et dans l'UE. Une forte proportion de MPME ne donne pas la priorité à l'investissement dans le talent ou la R et D et n'a pas de stratégie en la matière. De plus, la plupart d'entre elles n'ont pas une culture propice à la formation des employés et à l'échange de connaissances (Chinh, 2016). Ceux qui innovent le font principalement en améliorant leurs produits, un plus petit nombre le fait en améliorant leur processus de production et le plus petit nombre innove en introduisant de nouveaux produits (CIEM et coll., 2016).

Selon un rapport du ministère des Sciences et des Technologies, la plupart des MPME du Vietnam utilisent des technologies de production vieilles de deux à trois générations par rapport à la moyenne mondiale (Hai, 2015). Dans le même rapport, le ministère affirme que 76 % des machines et équipements importés utilisés par les MPME datent des années 1960 et 1970. Dans l'ensemble, le niveau technologique du Vietnam est bien inférieur à celui de nombreux pays de la région de l'ANASE et du reste du monde. Selon le rapport 2015 du CIEM sur les MPME, le manque de capacités concurrentielles est l'une des principales raisons du faible taux d'entreprises exportatrices (inférieur à 7 %). La diminution du potentiel d'exportation est due au fait que le taux de MPME sans certificat de qualification environnementale et de produits augmente (CIEM, 2016). Par conséquent, la plupart des MPME qui exportent ne peuvent vendre que des matières premières ou des produits à faible valeur ajoutée (Hai, 2015).

L'innovation des MPME au Vietnam est confrontée à de multiples défis, notamment le faible niveau des ressources humaines et des capacités techniques, le manque d'infrastructures scientifiques et technologiques et d'apports technologiques, le faible niveau de complexité des affaires, les contraintes financières et la concurrence accrue des marchés nationaux et étrangers (Hoang, 2016; FEM, 2017). Du point de vue local, la petite taille des entreprises limite les économies d'échelle, le développement de l'innovation et la capacité d'absorption des technologies. En effet, en ce qui concerne la taille des immobilisations, celles d'une MPME ne sont en moyenne égales qu'à 1,5 % de celles d'une entreprise publique et à 8 % de celles d'une entreprise d'IED (Ho, 2017). Le manque d'entreprises de taille moyenne et les industries de soutien peu développées feraient partie des principales raisons pour lesquelles le Vietnam n'a pas profité des retombées technologiques des IED (BM et MPI, 2016). La qualité de la gestion et des ressources humaines dans les MPME vietnamiennes semble être inadéquate pour des activités d'innovation efficaces.

Selon des recherches récentes, plus de 75 % de la main-d'œuvre des MPME n'ont suivi aucune formation technique professionnelle (Pham, 2016). La recherche a également révélé que très peu de personnes occupant des postes de direction dans les MPME ont reçu une formation en gestion ou ont une compréhension économique générale et une connaissance des politiques commerciales nationales et internationales. Même les MPME qui veulent innover manquent souvent de ressources financières et ont du mal à accéder aux financements des banques en raison d'exigences strictes concernant les garanties, de procédures longues et compliquées, et de l'hésitation des banques à tolérer les risques liés à l'innovation (Le, 2016). Du point de vue international, la domination des entreprises d'État sur le marché laisse moins de place aux MPME pour participer aux marchés publics, tout en recevant moins d'incitations à l'innovation (Le, 2016). Le faible niveau général de l'offre technologique des universités et des instituts de recherche publics, ainsi que les difficultés rencontrées dans les processus de transfert de technologie (BM et MPI, 2016), font qu'il est difficile pour les MPME de s'approvisionner en technologie nécessaire. La lenteur de la reprise économique et les performances médiocres des marchés mondiaux et nationaux signifient que la demande de nombreux produits fabriqués par les MPME est faible. Dans le même temps, les prix des matières premières restent élevés. Cette situation oblige de nombreuses MPME à réduire leurs activités commerciales et à subir des pertes (Pham, 2016), ce qui leur laisse encore moins de capacité d'innovation.

ANALYSE DE LA POLITIQUE SUR L'INNOVATION VIETNAMIENNE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MPME

Les cadres institutionnels généraux du Vietnam envers le secteur privé et les MPME sont relativement complets et exhaustifs (Hoang, 2016). La première politique propre aux MPME a été la décision n° 90, établie en 2001. Celle-ci stipule les orientations

générales que doivent suivre les gouvernements centraux et régionaux pour soutenir les activités de développement des PME. Le contenu le plus important de cette décision est l'introduction de l'Agence nationale pour le développement des PME et du Fonds de garantie des crédits aux PME. En 2009, le premier ministre a publié le décret n° 56 sur le soutien aux PME, qui intègre de nombreux mécanismes concernant le financement, le crédit, la technologie, la formation, l'information et les conseils, ainsi que la promotion du marché. Outre le décret, les MPME peuvent profiter de différentes mesures incitatives gouvernementales pour les activités générales d'innovation des entreprises, telles que : la décision n° 51, 2003, qui vise à soutenir les entreprises du secteur des TIC, et le décret n° 80, 2007 (et ses révisions ultérieures), qui prévoit des mesures incitatives pour les entreprises du secteur des sciences et des technologies, des allègements fiscaux pour les fonds destinés aux entreprises du secteur des sciences et des technologies, et des tarifs réduits pour l'importation de machines et d'équipements (entre autres mesures). Au niveau régional, il existe des centres d'assistance technique aux PME, des centres de transfert technologique, des parcs de haute technologie et des incubateurs d'entreprises publiques qui fournissent un soutien technique et en matière d'innovation aux MPME.

En 2016 et 2017, le gouvernement a accordé une attention significative à la question du développement des MPME, en particulier à la promotion de l'innovation des MPME. En 2016, le gouvernement a publié la résolution n° 35 sur le développement des entreprises, dans laquelle l'un des principaux objectifs est que, d'ici 2020, 30 % à 35 % des entreprises du Vietnam entreprennent des activités d'innovation. En 2017, la résolution n° 19 sur l'amélioration de l'environnement des entreprises vise à compter 1 million d'entreprises d'ici 2020, dont 0,5 % de jeunes entreprises innovantes. Parallèlement, le gouvernement a créé un certain nombre d'institutions soutenant l'innovation. En 2016, le gouvernement a lancé à la fois le Fonds national pour l'innovation (FNI) et le Fonds de développement des PME (FDPME). La même année, le premier ministre a signé la décision n° 844 pour adopter le programme national de soutien à l'écosystème des jeunes entreprises innovantes. En juin 2017, le parlement a adopté la loi sur le soutien aux PME, dans laquelle figure un chapitre sur le soutien à l'innovation des MPME et aux jeunes entreprises innovantes.

Dans l'ensemble, en dehors des récentes politiques de 2016 et 2017 destinées aux MPME, les programmes de soutien aux MPME n'ont pas obtenu le succès escompté. Les principales causes semblent être le manque de clarté et la redondance des procédures de soutien aux politiques, ainsi que le chevauchement des rôles et le manque de coordination entre les organismes du secteur public (Hoang, 2016). Les MPME ne disposent pas des renseignements et des ressources nécessaires afin d'entreprendre les processus de demande pour des initiatives et des services de soutien et de

développement. En conséquence, les incitations gouvernementales sont souvent accordées aux plus grandes entreprises plutôt qu'aux petites entreprises qui en ont besoin. En outre, le manque de coordination entre les ministères et les départements rend la mise en œuvre de ces politiques difficile.

Le tableau 5 énumère le cadre exhaustif de la politique d'innovation pour le développement des MPME au Vietnam.

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| STRATÉGIE NATIONALE | | | |
| Stratégie nationale pour l'innovation | Décisions gouvernementales, résolutions, planification nationale | La résolution n° 19 en 2016 charge le gouvernement de développer le système national d'innovation, mais aucun autre détail n'a été fourni. Le dernier plan quinquennal de soutien aux PME a été fixé pour la période 2016-2020, dans lequel le soutien à l'innovation des PME est l'une des priorités. | Absence d'un cadre et d'une stratégie pour le système national d'innovation. Le positionnement des MPME dans le système national d'innovation n'est pas clair. Les stratégies ne sont souvent pas fondées sur des données fiables. |
| NIVEAU INSTITUTIONNEL | | | |
| Culture entrepreneuriale | Créer un programme médiatique et pédagogique pour que la société comprenne le rôle des entrepreneurs. | Programmes télévisés sur l'entrepreneuriat, comme « Startup Nation » et « Startup Wheel ». Le 13 octobre est reconnu comme la Journée des entrepreneurs du Vietnam pour célébrer le rôle des entrepreneurs dans la société (décision du premier ministre n° 990 en 2004). | Encore peu d'acceptation culturelle du risque et de l'échec. |
| Éducation | Construire un système d'éducation solide en matière de technologie et d'entrepreneuriat | Les écoles techniques et les universités produisent un grand nombre d'étudiants. En 2017, le gouvernement a créé le programme national de soutien aux jeunes entreprises étudiantes jusqu'en 2025 (décision n° 1665). | La qualité de l'enseignement supérieur n'est toujours pas élevée par rapport aux normes régionales et mondiales. Le système éducatif n'a pas vraiment doté les étudiants des compétences pratiques nécessaires sur le lieu de travail. |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU INSTITUTIONNEL | | | |
| Stabilité politique | Environnement politique stable; changement de politique prévisible | Un environnement politique relativement stable. | Les changements imprévisibles de politique suite à un changement de gouvernement pourraient réduire les investissements à long terme. |
| Bureaucratie | Simplification de la procédure administrative; guichet unique; partage des données | Le gouvernement a déployé un mécanisme de guichet unique dans certains domaines, par exemple en lançant un portail commercial en 2017 pour que les entreprises puissent se renseigner sur les réglementations et les procédures d'exportation et d'importation. | Le niveau de bureaucratie reste élevé dans de nombreuses fonctions étatiques. |
| Système de valeur | Assurer la formation des décideurs politiques en matière d'entrepreneuriat et d'innovation; organiser un groupe de travail interministériel pour élaborer et mettre en œuvre des politiques de soutien à l'innovation des MPME. | <p>Les dirigeants du pays reconnaissent l'importance de l'innovation et du développement du système national d'innovation (démonstré par diverses résolutions et instructions).</p> <p>Peu de séances de formation ont été organisées pour améliorer la compréhension de l'entrepreneuriat et de l'innovation par les décideurs politiques.</p> <p>Le Comité d'encouragement au développement des PME a été créé par le premier ministre (décision n° 1918 en 2010). Il agit en tant que groupe de travail entre différents ministères pour élaborer et mettre en œuvre des mesures de soutien aux PME.</p> | La compréhension du développement de l'innovation des MPME n'est toujours pas uniforme dans les ministères. |
| NIVEAU INTERNATIONAL | | | |
| Facilité d'entrée et de sortie des entreprises | Des réglementations claires qui facilitent la création d'entreprises et les déclarations de faillite. | <p>La loi sur les entreprises de 2014 vise à normaliser le processus d'enregistrement des entreprises et à faciliter leur création.</p> <p>En 2017, le ministère de l'Industrie et du Commerce a annoncé la suppression de 675 sous-licences pour les affaires et les investissements.</p> <p>La loi sur la faillite de 2014 vise à faciliter la procédure de déclaration de faillite des entreprises.</p> | <p>On estime qu'il y a encore plus de 500 sous-licences qui créent des tracas pour les entreprises.</p> <p>La procédure de déclaration de faillite est encore compliquée et prend beaucoup de temps.</p> |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU INTERNATIONAL | | | |
| Législation sur les DPI | Une réglementation complète sur la protection des DPI et l'accent mis sur une mise en œuvre efficace. | La loi sur les DPI est arrivée tardivement (elle a été initiée en 2005 et révisée en 2009) mais elle a beaucoup hérité des réglementations américaines et d'autres pays développés en matière de DPI. | Le respect des DPI est faible. Il y a un manque de clarté sur les sanctions pénales pour la violation des DPI. |
| Programmes de R et D | Les programmes de R et D qui incluent à la fois les institutions publiques et les MPME; apporter un soutien adéquat au processus de commercialisation | De nombreux programmes de soutien à la recherche ciblant les universités, les instituts de recherche et les entreprises publiques; certains pour les MPME. La circulaire ministérielle n° 15 (2014) permet aux universités, aux instituts de recherche et aux entreprises de recevoir la propriété officielle et le droit d'utiliser les résultats de la recherche financée par des fonds publics. | La mise en œuvre des programmes de recherche n'a pas été très efficace. Par exemple, il n'existe pas de système efficace pour vérifier les sujets qui se chevauchent. Un nouveau financement de la recherche n'est pas accordé pour la poursuite de la même recherche. Le financement est faible et dispersé. Le processus de financement est compliqué, avec des formalités administratives longues et peu claires. Pas de mesures incitatives adéquates pour les universités et les instituts de recherche pour commercialiser les résultats des recherches financées par des fonds publics. |
| Environnement d'investissement | Réglementation claire concernant l'enregistrement et le fonctionnement des sociétés de capital-risque; incitations fiscales; marché financier pour les jeunes entreprises. | La loi sur le soutien aux PME (2017) autorise la création de sociétés de capital-risque privées et le co-investissement du gouvernement régional avec des sociétés de capital-risque privées. La loi sur l'impôt sur les sociétés (2008) autorise les entreprises à utiliser un maximum de 10 % de leur revenu annuel imposable pour créer des fonds internes de S et T. La loi sur le transfert de technologie (2017) permet aux fonds de S et T internes des entreprises d'investir dans des jeunes entreprises innovantes. | Les incitations fiscales pour les investisseurs ont été discutées lors du processus d'élaboration de la loi sur le soutien aux PME et du droit fiscal révisé, mais ils n'ont pas été adoptés. Absence de réglementation sur le financement participatif et le marché boursier pour les MPME et les jeunes entreprises. Les MPME estiment que les 10 % du revenu imposable autorisé pour créer un fonds de S et T sont trop faibles pour mener à bien les activités d'innovation nécessaires. |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU INTERNATIONAL | | | |
| Environnement d'investissement | Réglementation claire concernant l'enregistrement et le fonctionnement des sociétés de capital-risque; incitations fiscales; marché financier pour les jeunes entreprises. | Les entreprises de S et T peuvent demander un taux d'imposition des sociétés de 10 % après avoir été certifiées; un allègement fiscal de 100 % pendant les cinq premières années et de 50 % pendant les neuf années suivantes à partir du moment où elles réalisent des bénéfices. D'autres mesures incitatives pour les entreprises de S et T, notamment des privilèges en matière d'utilisation des terres et d'accès au crédit. | Le processus compliqué pour être certifié en tant qu'entreprise de S et T et pour demander des incitations épuise les entreprises (à la fin de 2016, seules 250 entreprises de S et T étaient certifiées, alors que l'objectif était de 3 000 entreprises de S et T en 2015 et de 5 000 en 2020). |
| Infrastructures | Laboratoires technologiques | Il existe des laboratoires technologiques nationaux de base hautement équipés et divers laboratoires dans les universités et les instituts de recherche. La loi sur la science et la technologie de 2013 prévoit des mesures incitatives pour que les entreprises de S et T aient accès aux principaux laboratoires technologiques nationaux. | Les MPME ont encore difficilement accès aux laboratoires technologiques publics. |
| Environnement commercial | Faibles tarifs douaniers pour les biens d'équipement importés; taux de change et inflation stables; accords de libre-échange (ALE). | Le tarif d'importation des TIC est maintenu à un niveau raisonnablement bas. Des tarifs douaniers de près de 0 % pour l'importation d'équipements et de machines qui ne peuvent être produits au Vietnam. Le taux de change et le taux d'inflation sont stables. Le Vietnam participe à 16 ALE. | Une concurrence accrue sur le marché international. |
| NIVEAU NATIONAL | | | |
| Réseaux d'entreprises des MPME | Soutenir la mise en place et le développement de réseaux d'entreprises de MPME | La Chambre de commerce et d'industrie du Vietnam (CCIV) et l'Association vietnamienne des petites et moyennes entreprises (AVPME) sont des réseaux d'entreprises directement liés aux MPME. Il existe également des réseaux d'entreprises dans différents secteurs. | Les rôles de la CCIV et de l'AVPME ne sont pas clairs et se chevauchent parfois, ce qui peut dérouter les MPME. |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU NATIONAL | | | |
| Grappes d'innovation des MPME | Soutenir la création et le développement d'incubateurs d'entreprises; aider les MPME à accéder aux installations des parcs industriels et de haute technologie. | <p>La loi sur le soutien aux PME de 2017 prévoit ce qui suit :</p> <p>Subvention pour la location de terrains pour les MPME dans les parcs industriels, les grappes industrielles et les parcs de haute technologie.</p> <p>Charger différents ministères et gouvernements régionaux de participer à la création d'incubateurs d'entreprises et de centres d'assistance technique pour les MPME par le biais d'un modèle de partenariat public-privé.</p> | Il faut plus de temps pour que l'efficacité de la politique soit prouvée. |
| Réseaux financiers des MPME | Soutenir la création et le développement de différents réseaux financiers pour les MPME | S.O. | Il n'y a pas eu de canal efficace pour attirer les ressources financières de la société vers l'innovation des MPME. |
| Accès aux marchés nationaux | Marchés publics | Selon la loi sur le transfert de technologie (2017), le gouvernement peut acquérir des technologies développées par des entreprises privées si celles-ci sont bénéfiques au développement socio-économique national ou à la sécurité et à la défense. | <p>La procédure actuelle de passation de marchés est trop stricte pour les MPME. Par exemple, les jeunes MPME innovantes ne peuvent pas satisfaire à l'exigence de certaines années d'expérience sur le marché.</p> <p>La loi sur le transfert de technologie (2017) n'a pas prévu de procédure détaillée pour les marchés de PME.</p> |
| Accès aux marchés internationaux | Promotion des exportations (p. ex., promotion des alliances d'exportation et des tournées d'exposition) | <p>250 zones industrielles et de traitement des exportations.</p> <p>Le gouvernement organise souvent des tournées commerciales pour présenter les produits créatifs ou innovants des MPME sur le marché international.</p> | Les MPME manquent toujours de financement, de compétences adéquates en matière de ressources humaines et de normalisation des produits pour rejoindre les marchés internationaux. |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU LOCAL | | | |
| Accès au financement | Subventions, prêts, financement par actions et garanties de crédit pour l'innovation des MPME | <p>27 fonds de garantie de crédit aux PME depuis 2001.</p> <p>Le Fonds national d'innovation (FNI), créé en 2016, aide les entreprises à développer de nouvelles technologies, à mettre à jour leur technologie actuelle, à les commercialiser et à engager des experts internationaux pour des projets de R et D.</p> <p>Selon la loi sur le transfert de technologie (2017), le programme national d'innovation technologique doit accorder un financement favorable aux MPME pour qu'elles innovent dans les technologies et commercialisent les résultats de la recherche.</p> <p>Le Fonds de développement des PME (FDPME), également lancé en 2016, comprend un programme de soutien aux MPME innovantes. Le plafond du prêt est de 10 milliards de dongs vietnamiens (environ 500 000 \$ US) et ne peut dépasser 70 % de l'investissement total du projet. La valeur totale du programme est de 100 milliards de dongs vietnamiens (environ 5 millions de dollars américains).</p> <p>La loi sur le soutien aux PME (2017) stipule que les gouvernements locaux/régionaux, par l'intermédiaire d'organisations financières publiques, peuvent cofinancer des jeunes entreprises avec des sociétés de fonds d'investissement privés, avec une condition de sortie après cinq ans maximum.</p> | <p>Les fonds des garanties de crédit aux PME n'ont pas été efficaces. Fin 2016, le capital apporté s'élevait à 1,462 milliard de dongs vietnamiens (environ 70 millions de dollars américains), mais le montant des prêts garantis n'était que de 361 milliards de dongs vietnamiens (environ 15 millions de dollars américains). Les fonds et les banques ne sont souvent pas d'accord sur les conditions et la procédure de prêt et de garantie.</p> <p>Les sanctions sévères infligées aux gestionnaires de fonds publics en cas de pertes d'investissement font qu'il leur est difficile de sélectionner des projets de MPME innovants, petits et risqués.</p> <p>Le gouvernement n'a pas approuvé l'embauche de gestionnaires de fonds du secteur privé. La plupart des gestionnaires du secteur public qui n'ont pas une réelle expérience des affaires et de l'investissement ne sont pas susceptibles d'être en mesure de gérer efficacement les fonds.</p> <p>L'exigence d'un délai de sortie de cinq ans pour les investissements publics dans les jeunes entreprises n'est pas compatible avec les pratiques réelles d'investissement dans les jeunes entreprises.</p> |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU LOCAL | | | |
| Ressources humaines | Transfert de talents des instituts publics vers les MPME | S.O. | Il existe un décalage entre le manque de compétences techniques et d'innovation dans les MPME et leur abondance dans le secteur public. |
| | Recruter des talents à l'étranger | Le projet FIRST (Fostering innovation through Research, Science, and Technology) visant à encourager l'innovation par la recherche, la science et la technologie est doté d'un budget de 110 millions de dollars américains et est cofinancé par la Banque mondiale et le ministère des Sciences et de la Technologie. Le projet dispose de trois groupes de financement, dont l'un est destiné à aider les PME et les instituts de recherche à inviter des experts vietnamiens de l'étranger à participer à une collaboration de recherche au Vietnam. | Le programme FIRST a été interrompu pendant un certain temps. Le résultat n'est pas encore prouvé. Il n'existe pas de visa spécial pour attirer les entrepreneurs et les experts étrangers. |
| Ressources technologiques | Encourager le transfert de technologies et de connaissances entre les MPME et les autres parties prenantes, notamment les institutions publiques, les grandes entreprises et les autres MPME. | Selon la loi sur les sciences et technologies (2013), le gouvernement accorde la priorité au financement des projets de recherche conjoints entre les entreprises privées et les institutions de recherche publiques. Les échanges technologiques des gouvernements locaux ont pour principale fonction de mettre en relation l'offre et la demande de technologies, mais ils ne se sont pas avérés efficaces. Certains programmes d'organisations internationales (p. ex., le programme de partenariat d'innovation entre la Finlande et le Vietnam) encouragent la collaboration entre les MPME vietnamiennes et leurs homologues internationaux. | Le niveau de collaboration entre les MPME et les universités et instituts de recherche est encore faible. Il y a un manque de mesures incitatives pour établir et développer des bureaux de transfert de technologie efficaces dans les universités et les instituts de recherche. Il y a un manque de mesures incitatives à la collaboration entre les MPME et les entreprises ou à la collaboration entre les MPME. |

| FACTEURS DE RÉUSSITE EN MATIÈRE D'INNOVATION DES MPME | MÉCANISME DE POLITIQUES | POLITIQUES PARTICULIÈRES ET ENVIRONNEMENT POLITIQUE AU VIETNAM | ENJEUX |
|-------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| NIVEAU LOCAL | | | |
| Services de soutien | Centres de soutien aux PME; intermédiaires technologiques | Il existe des centres de soutien aux PME et des intermédiaires technologiques financés par l'État (p. ex., des centres d'assistance technique et des bureaux de transfert de technologie) dans tout le pays. La résolution n° 35 de 2016 encourage les activités de soutien aux PME en fournissant des services comme la formation, le conseil et le marketing. | Cette infrastructure et l'expertise du personnel ne sont souvent pas suffisantes. |

Remarque : Les auteurs ont compilé des données provenant de politiques, de réglementations, de rapports et d'entretiens avec des experts en politique des organismes chargés de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, notamment le ministère de la Planification et de l'Investissement, le ministère des Sciences et de la Technologie, le ministère des Finances, le ministère de l'Industrie et du Commerce et la télévision vietnamienne.

RECOMMANDATIONS POUR LE VIETNAM

Sur la base de l'état actuel du cadre politique d'innovation du Vietnam, ainsi que des pratiques exemplaires internationales, cette section présente des recommandations pour améliorer l'innovation des MPME nationales. La section suivante traite des recommandations générales pour les pays en développement de l'APEC qui pourraient également être appliquées dans le contexte vietnamien.

A) AMÉLIORER LES PROCESSUS D'ÉLABORATION DES POLITIQUES, DE DÉPLOIEMENT ET DE MISE EN ŒUVRE

L'absence d'un cadre pour le système national d'innovation (SNI) et le positionnement des MPME dans un tel cadre font qu'il est difficile pour le gouvernement d'établir des stratégies pour le développement de l'innovation des MPME. Il est donc nécessaire que le gouvernement annonce officiellement le cadre du NIS ainsi que sa stratégie, dans laquelle le rôle des MPME ainsi que la relation entre les MPME et les autres acteurs de l'innovation (les universités, les instituts de recherche, les grandes entreprises et les investisseurs) sont clairement articulés. Ce n'est qu'alors que le gouvernement pourra élaborer des politiques exhaustives pour améliorer l'innovation des MPME. Des stratégies concrètes à long terme pourraient également contribuer à réduire

l'imprévisibilité des changements de politique à court terme, donnant aux investisseurs une plus grande tranquillité d'esprit lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement pour l'innovation des MPME.

L'une des raisons expliquant le faible niveau d'efficacité de la mise en œuvre au Vietnam est l'absence d'élaboration de politiques factuelles. Il en résulte des objectifs trop ambitieux et des incitatifs qui pourraient ne pas correspondre à la réalité de la situation et ne pas offrir les mesures adéquates pour régler les problèmes (p. ex., le cas de l'établissement d'objectifs pour la création d'entreprises de S et T). Par conséquent, le gouvernement devrait créer une base de données sur les MPME, contenant leurs caractéristiques, leurs défis et leurs besoins. Elle pourrait servir à élaborer des politiques mieux informées. Les décideurs politiques devraient également impliquer davantage les MPME dans le processus d'élaboration des politiques, afin que celles-ci reflètent mieux leurs problèmes et leurs besoins. En outre, pour réduire le chevauchement des politiques et les obstacles à l'innovation des MPME, il devrait y avoir un organisme central qui rende compte directement au premier ministre et qui soit chargé d'élaborer une stratégie nationale de développement des MPME et de passer au crible tous les projets de politique publique, afin de s'assurer qu'ils s'alignent sur les besoins des MPME. En ce qui concerne le déploiement des politiques, l'une des raisons expliquant le manque de collaboration entre les ministères et les départements régionaux est l'absence de compréhension uniforme et la capacité limitée des fonctionnaires en leur sein à soutenir l'innovation des MPME. C'est pourquoi il est important de former régulièrement les fonctionnaires et d'organiser des réunions ou des groupes de travail interministériels pour élaborer des politiques en faveur des MPME.

Le gouvernement devrait également s'affairer à rendre le processus de mise en œuvre des politiques plus transparent et plus favorable aux MPME. L'un des moyens d'y parvenir serait de passer progressivement à un processus de candidature et d'évaluation en ligne, ce qui permettrait de réduire les ressources consacrées aux formalités administratives inutiles. Le gouvernement devrait fournir des instructions et un soutien détaillés aux MPME pour accéder à ses mesures incitatives. Il devrait également procéder à des examens continus de l'efficacité des processus de mise en œuvre des politiques. L'évaluation des subventions devrait être axée sur les résultats plutôt que sur les processus, ce qui signifie que les MPME pourraient passer moins de temps à obtenir les coûts détaillés et les preuves financières des sous-éléments du projet, et plus de temps à l'obtention du meilleur impact à l'aide du financement public.

B) AMÉLIORER LA MOTIVATION DES MPME À INNOVER

Le manque de compréhension des avantages de l'innovation est l'une des raisons du faible niveau d'activités d'innovation des MPME. Pour lutter contre ce phénomène, il convient d'organiser régulièrement des séminaires et des forums de promotion, ainsi que des séances de formation, afin d'aider les MPME à comprendre les avantages de l'innovation. En outre, en l'absence d'une cible directe pour l'innovation, les MPME peuvent ne pas être incitées à innover. Le gouvernement devrait élaborer une politique d'achat détaillée pour les produits innovants des MPME, en particulier ceux qui résolvent les problèmes sociaux et environnementaux et contribuent à atteindre les objectifs de développement nationaux et régionaux.

La réduction de la surprotection et de la canalisation des subventions vers les entreprises d'État et les grandes entreprises contribuera à l'équité des conditions de concurrence pour les MPME, en les aidant à renforcer leur confiance grâce à la réalisation de leurs avantages concurrentiels dans la poursuite de l'innovation. Pour donner confiance aux MPME dans la sécurité de leurs DPI et de leur propriété lorsqu'elles développent de nouvelles technologies et un nouveau savoir-faire, le gouvernement doit augmenter les sanctions, donner suite aux plaintes et poursuivre les contrevenants aux DPI.

C) AMÉLIORER LES CAPACITÉS DES MPME EN MATIÈRE D'INNOVATION

Les capacités d'innovation des MPME dépendent fortement de la disponibilité et de la qualité des infrastructures et de l'expertise scientifiques et technologiques. Le gouvernement doit se concentrer sur l'amélioration de l'accès des MPME aux infrastructures de recherche publiques (comme les laboratoires technologiques de base), ainsi que sur la mise en place d'incitations à la collaboration entre les MPME et les universités et instituts de recherche. Une politique visant à encourager la collaboration qui a prouvé son efficacité dans d'autres pays est l'utilisation de bons d'innovation. Les bons d'innovation sont également un moyen d'accroître l'utilisation de la recherche financée par des fonds publics en orientant la recherche vers le développement de résultats pratiques et nécessaires. En complément, le gouvernement devrait également s'affairer à mettre en place des intermédiaires technologiques solides et efficaces pour aider les chercheurs à trouver les bons clients parmi les MPME et vice versa.

En plus d'encourager les efforts de collaboration par le biais de bons de recherche, des incitations fiscales devraient être accordées aux entreprises publiques, aux grandes entreprises nationales et aux entreprises d'investissement étranger direct pour les encourager à s'approvisionner auprès des MPME, à collaborer avec elles dans le cadre de projets de R et D et à les impliquer dans la formation à l'innovation.

Une autre méthode pour améliorer les capacités d'innovation des MPME consiste à mettre en place un système efficace de mentorat et d'encadrement. Plutôt que de se contenter de canaliser les fonds vers des acteurs externes, le gouvernement peut jouer un rôle central dans la création de réseaux de mentors, ainsi que dans le soutien des activités visant à mettre en relation les MPME avec les mentors appropriés. Le gouvernement peut également imposer des conditions pour l'obtention d'un financement pour l'innovation, notamment des exigences en matière de formation, de mentorat et d'encadrement, afin de s'assurer que les MPME disposent des connaissances, des compétences et du soutien consultatif adéquats pour mener à bien leurs projets d'innovation.

Le gouvernement devrait également autoriser l'embauche de personnel expérimenté et hautement qualifié du secteur privé pour diriger les incubateurs publics, les accélérateurs et les intermédiaires technologiques afin de soutenir plus efficacement les MPME innovantes.

Pour remédier au problème du manque de ressources humaines qualifiées, le gouvernement devrait créer des visas spéciaux pour la main-d'œuvre qualifiée ainsi que des visas d'entrepreneur pour les entrepreneurs internationaux qui souhaitent s'établir au Vietnam. La mobilité de la main-d'œuvre dans les jeunes entreprises étant souvent élevée, les employés vietnamiens, après avoir acquis une expérience pratique en travaillant dans des jeunes entreprises internationales, peuvent être plus compétents pour ouvrir leur propre entreprise ou rejoindre d'autres jeunes entreprises vietnamiennes. Ce flux de connaissances et de ressources humaines contribuerait à créer un environnement entrepreneurial dynamique dans le pays.

Outre les capacités techniques, les MPME doivent également améliorer la conception des produits et les activités de marketing pour obtenir une plus grande valeur ajoutée. À l'instar des bons d'innovation, le gouvernement devrait mettre en place une incitation sous forme de « bons de conception » qui apporterait aux MPME un soutien financier pour s'approvisionner en services de conception de produits et de marketing de leur choix.

D) CRÉER DES INSTRUMENTS FINANCIERS PERTINENTS POUR LES ACTIVITÉS D'INNOVATION DE MSME

Comme la plupart des recherches soulignent l'importance de l'accès au financement pour les activités d'innovation des MPME, le gouvernement devrait créer des instruments financiers qui offrent aux MPME un meilleur accès au financement, dans le cadre des contraintes et des limites budgétaires du gouvernement. En établissant une base réglementaire pour les plateformes de financement participatif, le gouvernement

permettra à la collectivité de mieux s'engager dans le processus de financement de l'innovation des MPME. Bien qu'existant actuellement sous une forme limitée, une base réglementaire permettant d'élargir les options par le biais de diverses plateformes de financement participatif (fondées sur la récompense, le prêt et l'équité) aidera les MPME à attirer des ressources plus efficacement. Les plateformes de financement participatif pourraient également avoir des objectifs précis, comme la collecte de fonds pour les femmes et les jeunes entrepreneurs, et les projets de développement durable.

Une autre façon d'attirer les investissements pour les jeunes entreprises est de mettre en place une réglementation souple en matière d'investissement afin que les investisseurs étrangers puissent facilement investir dans des jeunes entreprises vietnamiennes innovantes et sortir leur argent du pays. Le gouvernement devrait également mettre en place des incitations fiscales pour les investisseurs providentiels et institutionnels, et soutenir la création de réseaux d'investisseurs providentiels afin d'encourager les investissements en capital-risque.

Afin d'inciter les MPME à investir dans l'innovation, le gouvernement devrait supprimer le plafond de 10 % du revenu des sociétés actuellement autorisé pour les fonds de S et T, et permettre à différentes MPME de mettre en commun leurs investissements et leurs ressources dans ces fonds afin de permettre des projets collaboratifs de R et D et d'innovation. Le gouvernement devrait également mettre en place des procédures uniformes, détaillées et claires permettant aux MPME d'utiliser la propriété intellectuelle comme garantie pour faciliter l'accès aux prêts bancaires.

La stipulation actuelle de la loi sur le soutien aux PME est ambiguë quant aux conditions et à la procédure de placement en actions propres du gouvernement dans les jeunes entreprises. Sur la base de l'expérience d'autres pays, le gouvernement ne devrait pas investir directement dans les jeunes entreprises mais plutôt permettre la création d'un fonds de fonds gouvernemental pour investir dans des sociétés de capital-risque privées, qui sont mieux placées pour gérer les investissements dans les jeunes entreprises. L'un des changements réglementaires les plus importants requis pour le succès de ces fonds est la reconnaissance des risques inhérents (potentiellement) très élevés et l'acceptation de l'échec pour les projets individuels. En complément, le gouvernement devrait mettre en place une procédure claire pour faire face aux défaillances des fonds individuels. Étant donné que l'échec n'est pas une norme socialement et culturellement acceptée, le gouvernement doit envoyer un message clair au public et aux investisseurs qui reconnaît la possibilité d'un échec financier des projets et des fonds individuels, mais qui se concentre également sur le succès non financier, comme le nombre d'innovations testées, les ressources humaines formées, etc. En outre, afin de prendre les décisions les plus éclairées et les plus appropriées, il convient de faire appel à des experts compétents

du secteur privé, principalement ceux qui ont une expérience préalable en matière d'investissement, pour gérer le fonds de fonds du gouvernement.

Enfin, les investisseurs (tant privés que publics) ne souhaitent investir dans des jeunes entreprises que s'il existe des options de sortie réalisables. Le gouvernement devrait envisager de mettre en place des procédures permettant aux MPME innovantes et aux jeunes entreprises de rejoindre les marchés boursiers existants, ou de créer un marché boursier spécialisé pour elles. Compte tenu de l'état encore émergent du marché boursier (et des marchés financiers connexes) au Vietnam, cette option n'est peut-être pas réalisable actuellement, mais elle mérite d'être développée à plus long terme.

IMPLICATIONS POUR LES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT DE L'APEC

Au-delà du Vietnam, de nombreux pays en développement de l'APEC partagent des défis semblables en matière d'innovation des MPME, notamment un manque d'accès au financement, des infrastructures inadéquates, des capacités d'innovation limitées et une mise en œuvre inefficace des politiques (Goyal, 2015). Le rapport de l'indice d'innovation mondiale (IIM) 2015 (Cornell, INSEAD, et OMPI, 2015) a également souligné les multiples obstacles rencontrés par les économies en développement dans leur processus d'élaboration des politiques.

Les données limitées, principalement en raison du niveau élevé d'absence de formalité des MPME, font que les gouvernements ne comprennent pas ce secteur. Les contraintes budgétaires, alors qu'ils doivent faire face à de multiples problèmes sociaux, comme une croissance démographique rapide et des taux de chômage élevés, associés à des inégalités importantes, empêchent les gouvernements de développer une stratégie d'innovation exhaustive. Dans le même temps, de nombreuses économies reposent essentiellement sur des activités économiques à faible valeur ajoutée comme l'agriculture, l'extraction de matières premières et la fabrication de base. Souvent, l'environnement international ne repose pas sur des piliers institutionnels solides pour soutenir le développement du marché et la mise en place d'une réglementation efficace, où la corruption et la bureaucratie entachent facilement l'efficacité de la mise en œuvre des politiques.

Selon le même rapport (IIM), une grande partie de l'aide publique va aux grandes entreprises ayant un comportement de recherche de rente, plutôt qu'aux petites entreprises dans le besoin. Les universités et les instituts de recherche perdent souvent le contact avec l'industrie, et la qualité et la fonctionnalité des résultats de la recherche répondent rarement à la demande du marché. Le faible respect des DPI dissuade les institutions publiques et les entreprises privées d'investir dans des activités

d'innovation. De nombreuses économies en développement offrent des incitations pour attirer les IED, mais le niveau des retombées (en matière de connaissances et de technologies) reçues en retour pourrait être plus élevé. Dans le même temps, les gouvernements ne consacrent souvent pas suffisamment d'efforts au renforcement des capacités d'absorption des entreprises nationales. Les différents ministères travaillent souvent en vase clos, de sorte que les politiques sont élaborées par un ministère de manière isolée et ne sont pas respectées par les autres ministères. Il y a souvent des politiques qui se chevauchent, mais aussi fréquemment des lacunes, avec des domaines que les politiques n'ont pas pris en compte. Des problèmes semblables de coordination sont transmis aux gouvernements et aux autorités régionales. Les cadres institutionnels reposent non seulement sur les politiques gouvernementales, mais aussi sur des normes culturelles et sociales, dont beaucoup ne sont pas favorables à l'innovation et au développement de l'esprit d'entreprise, mais qui sont difficiles à changer.

Pour faire face à ces défis et obstacles, diverses mesures peuvent être prises, notamment :

- a) Créer une base de données en ligne complète et régulièrement mise à jour sur les MPME, qui pourrait aider les décideurs à élaborer des politiques fondées sur la demande réelle du marché et l'adéquation à la situation.
- b) Encourager la participation du secteur privé au soutien du développement de l'innovation des MPME. Par exemple, le gouvernement pourrait inciter les grandes entreprises à soutenir l'innovation des MPME par le biais de programmes d'approvisionnement, de programmes d'incubation de jeunes entreprises et de formations pour leurs fournisseurs MPME. Cette participation du secteur privé pourrait alléger la charge des ressources gouvernementales.
- c) Créer des programmes conjoints avec des organisations internationales (des ONG, des agences intergouvernementales et des gouvernements étrangers) pour soutenir l'innovation des MPME. Ce faisant, les gouvernements peuvent augmenter le nombre de ressources de soutien et utiliser l'expertise et les pratiques exemplaires des organisations internationales.
- d) Veiller à ce que les réglementations en matière d'investissement soient plus ouvertes pour que les investisseurs internationaux puissent investir dans les MPME et les jeunes entreprises innovantes du pays; leur permettre de sortir facilement du pays les gains auxquels ils ont droit. Ces réglementations ouvertes pourraient apporter aux pays en développement à la fois le volume des investissements et l'expertise des investisseurs internationaux.

e) Établir et maintenir des réseaux d'investisseurs providentiels, soutenir la formation d'investisseurs providentiels locaux et fournir des lieux bien placés et équipés de manière adéquate pour que les investisseurs providentiels et les MPME et jeunes entreprises innovantes puissent se rencontrer et explorer les possibilités d'investissement. Ainsi, les gouvernements pourraient contribuer à augmenter le financement des MPME et des jeunes entreprises en phase de démarrage, ce qui pourrait réduire le taux d'échec des jeunes entreprises.

f) Intégrer les mesures de soutien aux MPME dans d'autres plans nationaux de soutien à l'industrie, par exemple, le plan de promotion des TIC, le plan de soutien à l'industrie manufacturière, etc. Cela pourrait permettre d'économiser des ressources gouvernementales et de réduire le nombre de chevauchements de politiques.

g) Réduire les procédures inutiles dans les initiatives de soutien aux subventions aux MPME et faire appel à des acteurs indépendants du secteur privé pour évaluer les demandes de subventions. Les critères de ces subventions sont souvent basés sur le niveau d'innovation, la faisabilité et l'impact (p. ex., le nombre attendu d'emplois créés) des projets des MPME. L'évaluation doit être effectuée par des groupes d'acteurs issus d'horizons divers (y compris nationaux et internationaux, et comprenant une gamme d'expertise et d'expérience aussi variée que possible) afin de garantir que les décisions les plus objectives et les plus transparentes soient prises. Cela permettra de s'assurer que le soutien financier est dirigé vers les bonnes MPME, et d'accroître l'efficacité des dépenses.

h) Utiliser les programmes de marchés publics pour acquérir des solutions innovantes auprès des MPME afin de résoudre les problèmes de développement national et les problèmes sociaux, comme l'inégalité, la pollution et les soins de santé. Cela aidera les MPME à mettre un pied sur le marché, à prouver leur légitimité et à accroître leur motivation pour l'innovation. Le gouvernement bénéficie de l'innovation indigène appropriée qui répond aux problèmes nationaux à un coût moindre, dans un délai plus court et avec une meilleure adéquation aux besoins locaux que les technologies internationales.

i) Augmenter la couverture des protections des DPI et des efforts de mise en œuvre, et aider les MPME à comprendre l'importance de la protection des DPI. Cela pourrait accroître la motivation des MPME à innover, sachant que les bénéfices de leurs DPI sont protégés.

- j) Élargir l'utilisation d'actifs nouveaux (tels que la propriété intellectuelle) comme garantie pour l'obtention de prêts, et inciter les banques à prêter aux MPME ayant des projets innovants, par exemple par le biais des fonds de garantie des gouvernements pour les MPME. Cela pourrait accroître l'accès des MPME au financement de projets innovants et risqués.
- k) Se concentrer sur le développement d'une infrastructure de TIC fiable et prête pour l'avenir, qui atteindra l'ensemble de la population dans un court laps de temps. Cela pourrait permettre aux MPME d'innover et d'atteindre plus facilement les clients nationaux et internationaux.
- l) Réduire le délai d'enregistrement des entreprises et rendre plus facile et plus pratique la déclaration de faillite pour les MPME. Cela peut contribuer à accroître la taille et le dynamisme du secteur des MPME, tout en permettant aux MPME inefficaces d'échouer rapidement et de canaliser les ressources vers des utilisations plus productives.
- m) Utiliser les visas d'entrepreneur pour attirer le capital humain étranger talentueux. Plus il y a d'entrepreneurs internationaux qui s'installent dans les économies en développement, plus les MPME et les jeunes entreprises nationales peuvent apprendre de leurs pratiques, créant ainsi un flux de connaissances sain.
- n) Soutenir les exportations des MPME en garantissant un environnement commercial favorable (des taux de change stables et divers accords commerciaux) et leur fournir les financements et les services de conseil nécessaires pour développer leurs activités à l'étranger. Les MPME qui exportent devront faire face à la concurrence internationale, ce qui les obligera à innover et à améliorer régulièrement leurs produits.
- o) Fournir une formation régulière et un soutien technique aux MPME sur le développement et la gestion de l'innovation. Cela permettra aux MPME d'acquérir des connaissances à la fois sur les raisons pour lesquelles elles devraient innover et sur la manière de le faire, en plus de bénéficier d'un soutien adéquat au cours de leur processus d'innovation.
- p) Encourager le transfert de technologie des universités et des instituts de recherche vers les MPME en introduisant des bons d'innovation et en créant des intermédiaires technologiques efficaces. Les bons d'innovation permettront de s'assurer que les fonds publics destinés aux MPME sont directement consacrés à l'amélioration de leur capacité d'innovation, empêchant ainsi toute utilisation abusive des fonds. Ces bons créent une concurrence saine pour les universités

et les instituts de recherche afin de créer des technologies meilleures et plus applicables pour les MPME. Les intermédiaires technologiques aideront à mettre en relation l'offre technologique des universités et des instituts de recherche avec la demande des MPME.

q) Contrôler et publier les résultats annuels du rendement des régions et des ministères par rapport aux indices mesurant le soutien aux MPME, en particulier en ce qui concerne l'innovation des MPME. Cela permettra d'accroître la transparence de l'efficacité des processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques, et de soutenir la révision des pratiques et initiatives existantes pour les rendre plus efficaces.

r) Mettre en place une institution du gouvernement central ou un groupe de travail spécialisé chargé de passer en revue les projets de politiques existants et nouveaux. Cela permettra de supprimer les obstacles juridiques au développement des MPME et d'améliorer progressivement l'élaboration des politiques gouvernementales.

CONCLUSION

Reconnaissant l'importance de l'innovation et des MPME pour la croissance économique, les gouvernements du monde entier ont créé diverses politiques pour soutenir le développement des MPME et leur participation aux activités d'innovation. En utilisant une approche d'analyse de niveau, nous avons déterminé les pratiques exemplaires dans les politiques ciblant les facteurs de niveaux institutionnel, international, national et local affectant l'innovation des MPME dans les contextes des pays développés et en développement, et ce, des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'UE à la Chine, l'Inde et les économies de l'ANASE. Les résultats indiquent que les pays qui réussissent à innover dans le secteur des MPME créent des conditions institutionnelles solides, propices à l'esprit d'entreprise et à l'innovation. Ils montrent qu'il faut se concentrer sur les politiques macroéconomiques pertinentes, comme les incitations fiscales, les programmes de R et D, la protection des DPI et les infrastructures de soutien à l'innovation, afin d'accroître à la fois l'offre et la demande d'innovation. Parallèlement, des mesures doivent être prises pour renforcer la capacité d'innovation des MPME, notamment en améliorant l'accès au financement, en proposant des formations et des services de conseil, et en offrant des incitations pour attirer les talents et la collaboration technologique entre les MPME et les autres parties prenantes de l'innovation. Un soutien devrait également être disponible pour aider les MPME à accéder aux marchés nationaux et internationaux.

En comparant avec les pratiques exemplaires, nous avons constaté que le cadre général du Vietnam pour l'innovation des MPME est assez complet. Le principal défi auquel le pays est confronté est son manque d'efficacité dans la mise en œuvre. Cela est dû à la faible qualité des infrastructures scientifiques et technologiques et des résultats de la recherche financée par des fonds publics, à la coordination limitée entre les différents ministères et les gouvernements régionaux, aux niveaux élevés de bureaucratie et au manque général de compétences et d'expérience pertinentes du personnel des organismes d'État chargés du soutien à l'innovation des MPME.

Bon nombre des défis reconnus au Vietnam ne sont pas exclusifs au pays, mais se retrouvent dans toutes les économies en développement de l'APEC. C'est pourquoi, en plus des mesures particulières visant à résoudre les principaux problèmes au Vietnam, nous avons proposé des recommandations générales qui pourraient être appliquées dans ces contextes connexes.

RÉFÉRENCES

Adegun, O. A., 2013, « Entrepreneurship education and youth empowerment in contemporary Nigeria ». *Journal of emerging trends in educational research and policy studies*, 4(5), 746.

Al-Mubarak, H. et Aruna, M., 2013, « Technology Innovation for SME growth: a perception for the emerging economies ». *Journal of economics and sustainable development*, 4(3), 156 à 162.

An, L., 26 mars 2017, « Doanh nghiệp Việt chi đầu tư nghiên cứu và phát triển kiểu “cho có” » [L’investissement des entreprises vietnamiennes dans la R et D est superficiel]. Extrait de <http://dantri.com.vn/kinh-doanh/doanh-nghiep-viet-chi-dau-tu-nghien-cuu-va-phat-trien-kieu-cho-co-2017032607324993.htm>

Autio, E., Kronlund, M. et Kovalainen, A., 2007, « High-growth SME support initiatives in nine countries: analysis, categorization, and recommendations: report prepared for the Finnish Ministry of Trade and Industry ». Extrait du site Web du Imperial College London : <http://www3.imperial.ac.uk/pls/portallive/docs/1/52835696.PDF>

Banque asiatique de développement, 2014 « Gender tool kit: micro, small, and medium-sized enterprise finance and development ». Extrait du site Web ADB : <https://www.adb.org/sites/default/files/institutional-document/34125/gender-tool-kit-mse-finance-development.pdf>

Banque mondiale et Ministère de la Planification et des Investissements du Vietnam, 2016, « Vietnam 2035 : toward prosperity, creativity, equity, and democracy ». Washington, DC : World Bank.

Banque mondiale et Société financière internationale, 2010, « Micro, small, and medium enterprises around the world: how many are there, and what affects the count ». Extrait du site Web de la Société financière internationale : <http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/9ae1dd80495860d6a482b519583b6d16/MSME-CI-AnalysisNote.pdf?MOD=AJPERES>

Banque mondiale, 2010, « Innovation Policy: A guide for developing countries ». Extrait du site Web de la Banque mondiale : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2460>

Banque mondiale, 2017, « World Bank country classification by income » [fichier de données]. Extrait de <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519>

Bell, J. R., Wilbanks, J. E. et Hendon, J. R., 2013, « Examining the effectiveness of state funded angel investor tax credits: initial empirical analysis ». *Small business institute journal*, 9(2), 23.

Berisha, G. et Pula, J. S., 2015 « Defining small and medium enterprises: a critical review ». *Academic journal of business*, 1(2), 17 à 28.

Blank, S. et Dorf, B., 2012 « The startup owner’s manual: the step-by-step guide for building a great company ». Pescadero, CA : K&S Ranch. Inc. Publishers.

Can, V. L., 6 mars 2017, « Tai sao APEC ưu tiên doanh nghiệp siêu nhỏ, nhỏ và vừa? » [Pourquoi l'APEC donne-t-elle la priorité aux micro, petites et moyennes entreprises?] Extrait de <http://baoquocte.vn/tai-sao-apec-uu-tien-doanh-nghiep-sieu-nho-nho-va-vua-45413.html>

Chambre de commerce et de l'industrie du Vietnam, 2017, « Báo cáo thường niên doanh nghiệp Việt Nam 2016 » [Rapport annuel des entreprises du Vietnam de 2016]. Information and communications publishing house.

Chinh, P., 10 mars 2016, « Việt Nam : Xuất phát điểm đổi mới sáng tạo rất thấp » [Vietnam : faible point de départ de l'innovation]. Extrait de <http://www.thesaigontimes.vn/143412/Viet-Nam-Xuat-phat-diem-doi-moi-sang-tao-rat-thap.html>

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, 2012, « Policy guidebook for SME development in Asia and the Pacific ». Bangkok : UNDP

Commission européenne, novembre 2006, « Intellectual property and access to finance for high growth SMEs ». Extrait du site Web de la Commission européenne : <http://ec.europa.eu/DocsRoom/documents/3320/attachments/1/translations/en/renditions/pdf>

Commission européenne, 2017, « Effectiveness of tax incentives for venture capital and business angels to foster the investment of SMEs and start-ups ». Extrait du site Web de la Commission européenne : https://ec.europa.eu/taxation_customs/sites/taxation/files/final_report_2017_taxud_venture-capital_business-angels.pdf

Cornell University, Institut européen d'administration des affaires et Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2015, « The Global Innovation Index 2015 : effective innovation policies for development ». Extrait du site Web de l'Indice d'innovation mondiale : <https://www.globalinnovationindex.org/userfiles/file/reportpdf/GII-2015-v5.pdf>

Cornell University, Institut européen d'administration des affaires et Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2017, « The Global Innovation Index 2017 Innovation Feeding the World ». Extrait du site Web de l'Indice d'innovation mondiale : http://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2017-chapter1.pdf

« Corporate tax rates, corporate income tax rebates, tax exemption schemes and SME cash grant » (n.d.). Extrait de <https://www.iras.gov.sg/irashome/Businesses/Companies/Learning-the-basics-of-Corporate-Income-Tax/Corporate-Tax-Rates--Corporate-Income-Tax-Rebates--Tax-Exemption-Schemes-and-SME-Cash-Grant>
Datta, P. B. et Gailey, R., 2012 « Empowering women through social entrepreneurship: case study of a women's cooperative in India ». *Entrepreneurship theory and practice*, 36(3), 569 à 587.

de Kok, J., Deijl, C. et Veldhuis-Van Essen, C., 2013 « Is small still beautiful? » Analyse documentaire des données empiriques récentes sur la contribution des PME à la création d'emplois. « Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ». Extrait de https://www.enterprise-development.org/wp-content/uploads/Is_Small_Still_Beautiful.pdf

« Doing business — Singapore vs Hong Kong » (n.d.). Extrait de <https://www.guidemesingapore.com/why-singapore/hong-kong/doing-business---singapore-vs-hong-kong>

Enprotex. (n.d.) Extrait de <https://www.ifv.nl/adviesennovatie/Paginas/Enprotex.aspx>

Ernst & Young, 2 novembre 2011, « India has strongest entrepreneurial culture among G20 nations ». Extrait de <http://www.ey.com/in/en/newsroom/news-releases/india-has-strongest-entrepreneurial-culture-among-g20-nations---ernst-and-young>

Évaluation des accélérateurs technologiques canadiens, rapport d'évaluation finale (n.d.). Extrait du site Web d'Affaires mondiales Canada : http://www.international.gc.ca/gac-amc/publications/evaluation/2015/eval_cta-eval_atc.aspx?lang=eng

Figuroa, E. Conceicao, P., 2000, « Rethinking the innovation process in large organizations: a case study of 3M ». *Journal of engineering and technology management*, 17(1) 93 à 109.

Forum économique mondial, 2017, « The global competitiveness report ». Extrait du site Web du Forum économique mondial : <http://www3.weforum.org/docs/GCR2017-2018/05FullReport/TheGlobalCompetitivenessReport2017-2018.pdf>

Freeman, J. et Engel, J. S., 2007, « Models of innovation: start-ups and mature corporations ». *California management review*, 50(1), 94 à 119.

García-Morales, V. J., Matías-Reche, F. et Hurtado-Torres, N., 2008, « Influence of transformational leadership on organizational innovation and performance depending on the level of organizational learning in the pharmaceutical sector ». *Journal of organizational change management*, 21(2), 188 à 212.

Goyal, S., 2015, « Innovative financing to promote SMEs » [diapositive PowerPoint]. Extrait de https://www.kdevelopedia.org/Resources/economyinnovative-financing-promote-smes--04201512180142677do?fldIds=TP_ECO|TP_ECO_FI|TP_IND|TP_IND_EP

Hadjimanolis, A., 2000, « An investigation of innovation antecedents in small firms in the context of a small developing country ». *R&D management*, 30(3), 235 à 246.

Hai, Y., 22 octobre 2015, « 75% máy móc của doanh nghiệp vừa và nhỏ sử dụng công nghệ lỗi thời » [75 % des machines des petites et moyennes entreprises utilisent une technologie dépassée]. Extrait de <http://cafef.vn/doanh-nghiep/75-may-moc-cua-doanh-nghiep-vua-va-nho-su-dung-cong-nghe-tut-hau-20151022213536291.chn>

Hanoi Women Association of Small and Medium Enterprises and Mekong Business Initiative, 2016, « Doanh nghiệp nhỏ và vừa do phụ nữ làm chủ ở Việt Nam: thực trạng và khuyến nghị chính sách » [Petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes au Vietnam : situation actuelle et recommandations politiques]. Extrait du site Web d'Economica : <http://www.economica.vn/Content/files/PUBL%20%26%20REP/Women-owned%20SME%20in%20Vietnam%20-%20Policy%20Recommendations.pdf>

Ho, S. H., 10 juillet 2017, « Hỗ trợ doanh nghiệp nhỏ và vừa — chìa khóa để phát triển nền kinh tế tư nhân » [Soutenir les petites et moyennes entreprises - une clé pour développer l'économie autonome]. Extrait de <http://www.nhandan.com.vn/kinhte/item/33415302-ho-tro-doanh-nghiep-nho-va-vua-chia-khoa-de-phat-trien-nen-kinh-te-tu-chu.html>

Hoang, Q. N., 2016, « Legislative policy in support of Vietnam SMEs: analysis and propositions ». *International journal of economics and finance*, 8(2), 226.

Hoffman, K., Parejo, M., Bessant, J. Perren, L., 1998 « Small firms, R&D, technology and innovation in the UK: a literature review ». *Technovation*, 18(1), 39 à 55.

IMC World Wide, 2016, « Connect to grow: supporting SME growth through innovation and partnership — a review of the landscape ». Extrait du site Web de Practitioner Hub for Inclusive Business : http://www.inclusive-businesshub.org/wp-content/uploads/2016/02/Connect-Baseline-FINAL_public-July-2016.pdf

« Initiative des Supergrappes d'innovation » (n.d.). Extrait de <https://http://www.ic.gc.ca/eic/site/093.nsf/fra/accueil>

« Innovation definition and fundamental » (n.d.). Extrait de <https://www.innovationpolicyplatform.org/content/innovation-definitions-and-fundamentals>

« IP and SMEs » (n.d.). Extrait de http://ec.europa.eu/growth/industry/intellectual-property/smes_en. KONEX (n.d.). Extrait de <http://www.koreanlii.or.kr/w/index.php/KONEX?ckattempt=2>

LCB-Healthcare Project, 2011, « Creating condition for innovation: towards a good practice guide ». Extrait du site Web du LCB-HEALTHCARE : <http://www.ecoquip.eu/uploads/pdfs/lcb-healthcare%20good%20practice%20guide.pdf>

Institut central de la gestion économique et coll., 2016, « Characteristics of the Vietnamese Business Environment: evidence from a Survey in 2015 ». Extrait du site Web de la United Nations University : <https://www.wider.unu.edu/sites/default/files/SME2015-report-English.pdf>

Le, P., 2016, « Chính sách tài chính hỗ trợ doanh nghiệp vừa và nhỏ đổi mới công nghệ, thực trạng và giải pháp » [Politique financière pour soutenir l'innovation technologique des PME - situation actuelle et solutions]. *VNU journal of science: policy and management studies*, 32 (2), 75 à 82.

Lerner, J., 2009, « Boulevard of broken dreams: why public efforts to boost entrepreneurship and venture capital have failed and what to do about it ». Princeton University Press.

- Lerner, J., Schoar, A., Sokolinski, S. et Wilson, K. (sous presse), « The globalization of angel investments: Evidence across countries ». *Journal of financial economics*.
- Love, J. H. et Roper, S., 2015, « SME innovation, exporting and growth: A review of existing evidence ». *International small business journal*, 33(1), 28 à 48.
- Lu, Y., Tsang, E. W. et Peng, M. W., 2008, « Knowledge management and innovation strategy in the Asia Pacific: toward an institution-based view ». *Asia Pacific Journal of Management*, 25(3), 361 à 374.
- Ministère de l'Industrie, de l'Innovation, des Sciences, de la Recherche et de l'Éducation supérieure (n.d.). « Australian innovation system report » Extrait de <https://industry.gov.au/Office-of-the-Chief-Economist/Publications/Policy/AustralianInnovationSystemReport/AISR2011/chapter-3-business-innovation/government-initiatives-that-foster-business-innovation/index.html>
- Ministère de la Planification et des Investissements, 6 janvier 2016, « Conference on Evaluation of the 2011-2015 SME support plan and announcing the 2016-2020 SME support plan ». Extrait de <http://bacongthuong.com.vn/them-450000-dnnvv-thanh-lap-moi-giai-doan-2016-2020.html>
- Nguyen, A. N., Pham, N. Q., Nguyen, C. D. et Nguyen, N. D., 2008, « Innovation and exports in Vietnam's SME sector ». *The European journal of development research*, 20(2), 262 à 280.
- One-north (n.d.), Extrait de <http://www.jtc.gov.sg/industrial-land-and-space/pages/one-north.aspx>
- Organisation de coopération et de développement économiques, 2008, « Making life easy for citizens and businesses in Portugal: administrative simplification and e-government, cutting red tape ». Extrait du site Web de l'OCDE : <https://www.oecd.org/mena/governance/42600869.pdf>
- Organisation de coopération et de développement économiques, 2011, « OECD studies on SMEs and entrepreneurship Thailand: key issues and policies ». Paris : OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économiques et Office statistique des Communautés européennes, 2005, Manuel d'Oslo : Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique ». Paris : Organisation de coopération et de développement économiques
- Organisation mondiale du commerce, 2016, « Égaliser les conditions du commerce pour les PME ». Extrait du site Web de l'OMC : https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/world_trade_report16_f.pdf
- Oughton, C., Landabaso, M. et Morgan, K., 2002, « The regional innovation paradox: innovation policy and industrial policy ». *The journal of technology transfer*, 27(1), 97 à 110.
- Pham, V. D., 27 décembre 2016, « Phát triển doanh nghiệp nhỏ và vừa — Tao động lực cho nền kinh tế » [Développer les petites et moyennes entreprises - créer un élan pour l'économie]. Extrait de <http://www.tapchicong-san.org.vn/Home/PrintStory.aspx?distribution=42747&print=truePwC/Strategy&> (n.d.)
- Radas, S. et Božić, L., 2009, « The antecedents of SME innovativeness in an emerging transition economy ». *Technovation*, 29(6), 438 à 450.
- Revell, A., Stokes, D. et Chen, H., 2010, « Small businesses and the environment: turning over a new leaf? » *Business strategy and the environment*, 19(5), 273 à 288.
- Salavou, H., 2004, « The concept of innovativeness: should we need to focus? » *European journal of innovation management*, 7(1), 33 à 44.
- Sarkar, A., 2016, « Financing mechanisms to support MSME and startups: role of the capital market ». *International journal*, 4(1), 244 à 255.
- Saunila, M., 2014, « Innovation capability for SME success: perspectives of financial and operational performance ». *Journal of advances in management research*, 11(2), 163 à 175.

Shapira, P., 1992, « Modernizing small manufacturers in Japan: the role of local public technology centers ». *The journal of technology transfer*, 17(1), 40 à 57.

Société financière internationale, 2011, « Strengthening access to finance for women-owned SMEs in developing countries ». Extrait du site Web de la Société financière internationale : http://www.ifc.org/wps/wcm/connect/a4774a004a3f66539f0f9f8969adcc27/G20_Women_Report.pdf?MOD=AJPERES

« Tax exemption for startups for 3 years » (n.d.). Extrait de https://startupindia.gov.in/uploads/pdf/Tax_Exemption_to_Startups_for_3_Years.pdf

« The global innovation 1000: comparison of R&D spending by regions and industries ». Extrait de [https:// www.strategyand.pwc.com/global/home/what-we-think/innovation1000/rd-intensity-vs-spend-2014](https://www.strategyand.pwc.com/global/home/what-we-think/innovation1000/rd-intensity-vs-spend-2014)

Thiel, P. A. et Masters, B., 2014 « Zero to one: notes on startups, or how to build the future ». New York : Crown Pub.

Warnke, P., Koschatzky, K., Dönitz, E., Zenker, A., Stahlecker, T., Som, O., Cuhls, K. & Güth, S., 2016, « Opening up the innovation system framework towards new actors and institutions ». Extrait du site Web de Fraunhofer ISI : http://publica.fraunhofer.de/eprints/urn_nbn_de_0011-n-3829280.pdf

Yarow, J., 5 janvier 2014, « Why companies with zero in revenue get valued at billions of dollars ». *Business insider*. Extrait de <http://www.businessinsider.com/why-companies-with-no-revenue-get-valued-at-billions-of-dollars-2014-1>

Zahra, S. A. et Covin, J. G., 1994, « The financial implications of fit between competitive strategy and innovation types and sources ». *The journal of high technology management research*, 5(2), 183 à 211.

Zeng, S. X., Xie, X. M. et Tam, C. M., 2010, « Relationship between cooperation networks and innovation performance of SMEs ». *Technovation*, 30(3), 181 à 194.



ASIA PACIFIC
FOUNDATION
OF CANADA

FONDATION
ASIE PACIFIQUE
DU CANADA